

Élèves bibliothécaires

Développer une programmation culturelle à l'Université de Reims

Dossier d'Aide à la Décision

Carine Bardeaux

Sous la direction de Patricia Cesco
Responsable du service formation continue - Enssib

Correspondant d'établissement
El Bekri-Dinoird Carine
Directrice du SCD - Université de Reims Champagne-Ardenne

Résumé :

D'après les textes législatifs encadrant le fonctionnement des Services Communs de la Documentation, l'animation culturelle fait partie des services qu'une bibliothèque universitaire doit offrir à son public. Le SCD de l'Université de Reims Champagne-Ardenne a décidé de répondre à cette exigence. L'objet de cette étude est de proposer une programmation culturelle adaptée à cette université. Au regard des enjeux que recouvre l'animation, notamment en termes d'image, il est nécessaire de se fixer des objectifs clairs et d'élaborer un projet structuré et cohérent qui tienne compte du contexte local et des publics visés. Pour mettre en œuvre ce programme, il faudra s'appuyer sur les ressources en interne et s'entourer de professionnels compétents, garants de la qualité des actions menées.

Descripteurs :

Bibliothèques -- Activités culturelles -- France -- Reims (Marne)

Université de Reims Champagne-Ardenne. Bibliothèque -- Activités culturelles

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

According to the current legislation, cultural activities form part of the services a university library should offer its public. The Communal Documentation Department of the University of Reims Champagne-Ardenne has decided to take action to meet this requirement. The subject of this study is to offer a cultural programme suited to the university. Considering the stakes the cultural activities cover, particularly in terms of image, it is essential to lay down clear objectives and to draw up a structured and coherent project taking into account the local context and the target audience. To implement this programme, it will be necessary to rely on the in-house resources and to mobilise qualified professionals who, together, will guarantee the quality of activities undertaken.

Keywords :

Libraries -- Cultural activities -- France -- Reims (Marne)

University of Reims Champagne-Ardenne. Library -- Cultural activities

Sommaire

INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : UN NOUVEAU SERVICE AU PUBLIC À LA BIBLIOTHÈQUE ROBERT DE SORBON	7
1. UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE.....	7
1.1. <i>L'Université de Reims Champagne-Ardenne : une université de proximité</i>	<i>7</i>
1.2. <i>Le nouvel élan donné par la bibliothèque Robert de Sorbon</i>	<i>9</i>
1.3. <i>L'animation culturelle à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, hors Service Universitaire d'Action Culturelle</i>	<i>12</i>
2. LE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DE L'ANIMATION CULTURELLE.....	15
2.1. <i>L'animation culturelle : une activité légitime</i>	<i>15</i>
2.2. <i>De l'importance des enjeux.....</i>	<i>17</i>
2.3. <i>Pourquoi de l'animation culturelle à la bibliothèque Robert de Sorbon ?.....</i>	<i>20</i>
3. LE(S) PUBLIC(S), AU CŒUR DE L'ACTION CULTURELLE	23
3.1. <i>La pluralité des publics</i>	<i>23</i>
3.2. <i>De l'utilité de connaître ses publics.....</i>	<i>25</i>
3.3. <i>A la rencontre des publics</i>	<i>27</i>
PARTIE 2 : LE RÉSEAU : UN ATOUT INCONTESTABLE.....	31
1. LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ANIMATION CULTURELLE	31
1.1. <i>Le recensement des moyens matériels et humains</i>	<i>31</i>
1.2. <i>Une action à budgétiser.....</i>	<i>33</i>
1.3. <i>Une activité contrainte</i>	<i>37</i>
2. L'IDENTIFICATION DE POSSIBLES PARTENAIRES ET/OU CONCURRENTS.....	39
2.1. <i>La nécessité du partenariat.....</i>	<i>39</i>
2.2. <i>Un partenaire incontournable : le Service Universitaire d'Action Culturelle</i>	<i>41</i>
2.3. <i>Les acteurs culturels institutionnels.....</i>	<i>43</i>

3. LA MISE EN ŒUVRE D’UNE POLITIQUE D’ANIMATION CULTURELLE DANS D’AUTRES ÉTABLISSEMENTS	45
3.1. <i>L’animation culturelle en bibliothèque universitaire : l’exemple de Paris 8</i>	45
3.2. <i>L’animation culturelle au cœur de la stratégie de développement de la bibliothèque Méjanes d’Aix-en-Provence</i>	48
3.3. <i>L’animation culturelle : la vitrine de la bibliothèque municipale de Lyon</i>	50
PARTIE 3 : LE DÉVELOPPEMENT DE L’ANIMATION CULTURELLE À LA BIBLIOTHÈQUE ROBERT DE SORBON	54
1. LE CHOIX DE LA PROXIMITÉ.....	54
1.1. <i>Exposition du scénario</i>	54
1.2. <i>Mise en œuvre</i>	55
1.3. <i>Avantages et limites du projet</i>	58
2. LA RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE	59
2.1. <i>Exposition du scénario</i>	59
2.2. <i>Mise en œuvre</i>	60
2.3. <i>Avantages et limites du projet</i>	62
3. ANIMER LE CAMPUS ET LA VILLE	62
3.1. <i>Exposition du scénario</i>	62
3.2. <i>Mise en œuvre</i>	63
3.3. <i>Avantages et limites du projet</i>	64
4. BILAN DES PROPOSITIONS.....	65
CONCLUSION.....	66
BIBLIOGRAPHIE	68
<i>Ouvrages</i>	68
<i>Articles de périodiques</i>	70
<i>Sites Internet</i>	72
TABLE DES ANNEXES	75

Introduction

Alors que plus de cinquante établissements d'enseignement supérieur ont des services culturels identifiés, que presque tous les contrats quadriennaux comportent des volets « culture », la bibliothèque universitaire n'est pas considérée comme un partenaire privilégié pour la mise en œuvre d'animation culturelle.

Si plus personne aujourd'hui ne conteste la place de l'action culturelle en bibliothèque territoriale, il faut sans cesse, en bibliothèque universitaire, la justifier. Souvent assimilée aux loisirs, à la détente, l'animation culturelle n'aurait pas sa place dans les bibliothèques d'études. Lorsqu'elle existe, elle est reléguée à la marge, soutenue par la bonne volonté et l'imagination de quelques bibliothécaires démunis de moyens financiers, de temps, de formation.

Au Service Commun de la Documentation de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, il a été décidé de lui donner une autre dimension en lui attribuant du personnel et un budget : l'animation culturelle est une mission de la bibliothèque parmi les autres. Mais, dans une université qui maintient difficilement ses effectifs, dans une région qui connaît un solde migratoire négatif, ce choix peut surprendre : les priorités ne sont-elles pas ailleurs ? En quoi la culture peut constituer une réponse face à ces difficultés ?

Ce nouveau service qui relève de la stratégie d'établissement, s'inscrit dans un contexte dont l'étude préalable est indispensable. Il convient également de préciser à quel(s) public(s) il s'adresse. L'action culturelle, comme le confirment les expériences d'autres bibliothèques, s'appuie tout autant sur les ressources dont elle dispose en interne que sur l'extérieur. La mise en place de partenariats efficaces est une condition essentielle à sa réussite. En prenant en compte ces différents éléments, un programme d'animation culturelle adapté pourra alors être proposé au Service Commun de la Documentation de Reims.

Partie 1 : Un nouveau service au public à la bibliothèque Robert de Sorbon

1. Une action qui s'inscrit dans un contexte

1.1. L'Université de Reims Champagne-Ardenne : une université de proximité

Bien que datant de 1549, l'Université de Reims, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a un peu moins de quarante ans puisqu'elle est née légalement le 1^{er} janvier 1967. Pour marquer son enracinement régional, l'Université de Reims devient, en 1982, l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). Seule université pluridisciplinaire en région Champagne-Ardenne, l'URCA est implantée dans les principales villes de sa région : Reims, Troyes, Châlons-en-Champagne et Charleville-Mézières. Son budget s'élève, en 2004, à 64 millions d'euros. 1 210 enseignants, dont 750 enseignants-chercheurs, et 810 personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et Ouvriers de Service (IATOS) travaillent pour les 21 537 étudiants inscrits à l'URCA au 15 janvier 2005.

La majorité des étudiants, environ 18 000, se répartit sur les trois sites de Reims : sur le campus Croix-Rouge pour les Lettres, le Droit, l'Economie et les Sciences Humaines, sur le campus Moulin de la Housse pour les filières Scientifiques et Technologiques ainsi que pour la filière Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), et sur le campus Santé¹. Les autres sites (le Centre Universitaire de Troyes, l'antenne universitaire de Charleville-Mézières et les deux départements de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Châlons-en-Champagne) accueillent environ 3 000 étudiants. Ces sites délocalisés ne font pas l'objet de développements nouveaux car ils connaissent une baisse significative de leurs effectifs. Ils sont néanmoins maintenus car ils

¹ Voir annexe 1 : L'URCA en chiffres

permettent une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur en proposant une offre de formation sur l'ensemble de la région.

La nature pluridisciplinaire de l'URCA constitue un atout pour la mise en œuvre d'actions culturelles en rendant possible l'interdisciplinarité, source d'échanges fructueux. Cet aspect est d'ailleurs souligné dans le contrat quadriennal 2004-2007 de l'université : le recentrage des écoles doctorales « permettra, outre une mutualisation des moyens, de favoriser l'animation scientifique et de développer l'interdisciplinarité ».

En revanche, l'URCA, université de proximité, doit faire face à une diminution des effectifs étudiants qui sont passés de 22 511 inscrits pour l'année universitaire 1999/2000 à 20 838 pour 2002/2003. Il faut cependant noter une croissance pour l'année 2003/2004 avec 21 424 inscrits et une tendance à la hausse confirmée en 2005 avec plus de 21 500 inscrits. Trois raisons principales sont à l'origine de cette situation : la concurrence de Paris, toute proche, à environ une heure et demie de Reims, le manque d'attractivité économique de la région Champagne-Ardenne qui voit son nombre d'habitants diminuer et la vétusté du patrimoine immobilier de l'université. Il faut ajouter la proximité des universités de Nancy et Dijon, attractives pour les étudiants du sud de la région. A l'inverse, les étudiants de l'Aisne s'inscrivent volontiers à Reims, au détriment d'Amiens.

Bien que depuis deux ans la baisse des effectifs semble enrayée, l'URCA entend poursuivre ses efforts. Outre la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier pour l'ensemble des sites rémois, une série de mesures est envisagée dans le cadre du plan quadriennal 2004-2007 : accentuer l'effort de communication, développer la formation continue, l'alternance et l'apprentissage pour accueillir d'autres publics, renforcer les partenariats, améliorer la qualité de vie étudiante.

Au niveau culturel, l'URCA fait également preuve de dynamisme et de volontarisme. Elle souhaite développer une politique culturelle et sportive intégrée à destination de l'ensemble des acteurs de l'université (étudiants, personnels enseignants et administratifs), selon trois axes : formation, animation et ouverture sur l'extérieur. La mise en œuvre de l'animation culturelle par le Service Commun de la Documentation (SCD) s'insère parfaitement dans ce projet. L'université s'appuiera sur les partenariats avec le Centre Régional des Œuvres Universitaires

et Scolaires (CROUS), mais aussi avec les institutions culturelles comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Office Régional Culturel Champagne-Ardenne (ORCCA) et les conservatoires, ou encore avec les collectivités locales, notamment la ville de Reims. Un projet de convention est à l'étude entre l'URCA, le CROUS, la DRAC et le Conseil Régional. Il sera sans doute dans l'intérêt du SCD de suivre ces négociations et éventuellement d'intégrer ce dispositif.

En ce qui concerne les enseignements, des modules de culture générale ou d'acquisition de techniques spécifiques seront introduits dans l'ensemble des cursus, ainsi que des modules de « culture scientifique, technique et industrielle » dans les filières scientifiques. De même, les options sportives et culturelles seront généralisées à l'ensemble des cursus et intégrées dans un dispositif d'Unités d'Enseignement (UE) transversales.

L'objectif affiché de l'URCA dans son plan quadriennal étant de « former des diplômés mais aussi préparer les étudiants à prendre toute leur place dans les milieux professionnels et dans la cité », la culture a un rôle de premier plan à jouer. Il en est certainement de même pour les bibliothèques.

1.2. Le nouvel élan donné par la bibliothèque Robert de Sorbon

Le Service Commun de la Documentation de l'URCA est composé de trois bibliothèques, chacune implantée sur les trois campus rémois, et de deux annexes, une à Troyes et une à Charlevilles-Mézières. Comme les autres bâtiments de l'université, les bibliothèques connaissent des problèmes de structures qui pèsent sur leur fonctionnement.

Ainsi, la bibliothèque du campus Moulin de la Housse (Sciences et Techniques) doit être rénovée et étendue dans le cadre du Contrat Plan Etat Région 2000-2007 mais les opérations de programmation n'ont pas encore commencé. En attendant, le volet documentaire du contrat quadriennal 2004-2007 envisage l'aménagement de nouveaux espaces (espaces de formation, salles de travail en groupes, salle pour les enseignants, espace dédié à la culture générale et à l'actualité) dans un souci

d'améliorer l'accueil des usagers et de faire une place à la culture générale dans une bibliothèque scientifique et technique.

Sur le campus Croix-Rouge (Sciences Humaines) où je suis affectée, c'est une nouvelle bibliothèque, la bibliothèque Robert de Sorbon, qui est en construction. La bibliothèque actuelle ne permet plus d'accueillir les étudiants dans des conditions correctes ni de proposer un service de qualité. Par exemple, les collections de Croix-Rouge (220 000 volumes, 2 000 titres de périodiques et environ 4 500 documents audiovisuels)² ont dû être dispersées sur trois sites : la bibliothèque Croix-Rouge, deux magasins de la section Sciences sur le campus Moulin de la Housse et un local sur la zone d'activités Pôle Farman (ces deux derniers sites étant distants d'environ sept kilomètres du campus Croix-Rouge).

Ces difficultés influent sur la fréquentation des bibliothèques. Tous les étudiants inscrits à l'URCA sont dans le fichier du SCD mais seuls 65 % environ des étudiants valident leur inscription à la bibliothèque. Pour l'année universitaire 2004-2005, le SCD comptait 16 337 inscrits (étudiants, enseignants chercheurs, autres lecteurs), chiffre en augmentation par rapport à 2003-2004 où l'on enregistrait 14 696 inscrits. A la bibliothèque Croix-Rouge, qui accueille 45 % de l'ensemble des inscrits du SCD, le nombre d'inscriptions validées a également progressé (7 809 contre 7 013) et la reprise de fréquentation amorcée en 2003 se confirme. Cependant, la fréquentation du SCD reste globalement faible, particulièrement pour Croix-Rouge. Ceci s'explique essentiellement par la multitude des bibliothèques d'Unités de Formation et de Recherche (UFR), (en Lettres par exemple, chaque département en a une, sauf en Géographie et en Psychologie, ouverte à tous leurs étudiants, dès le premier cycle), et par les mauvaises conditions d'accueil.

La future bibliothèque Robert de Sorbon, dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2006, constitue donc une formidable opportunité pour reconquérir le public. Le chantier a démarré en janvier 2004 et porte sur plus de 9 000 m² (dont 6 000 pour le public). Cette construction a engendré une nouvelle dynamique car elle a été l'occasion d'une réflexion et d'un ensemble de travaux préparatoires

² Voir annexe 2 : Les chiffres clés du SCD

pour améliorer l'accès aux collections et l'accueil des usagers. Tout d'abord, il a été décidé de fusionner les deux sections (Lettres-Sciences Humaines et Droit-Economie) au niveau du personnel et au niveau des collections. Un nouvel organigramme a été mis en place et les méthodes de travail ont été homogénéisées. Il s'agit maintenant de créer une cohésion entre les membres de l'équipe, ce que l'animation culturelle pourra favoriser (ce point sera développé dans la partie intitulée *Pourquoi de l'animation culturelle à la bibliothèque Robert de Sorbon ?*, p.20 et suivantes). En ce qui concerne les fonds, une réorganisation complète du libre accès et de la gestion des magasins est en cours d'élaboration. De nombreuses opérations techniques sont en œuvre comme par exemple, le récolement et l'inventaire, le désherbage, la recotation de 150 000 volumes avec le passage de la Classification Décimale Universelle (CDU) à la Dewey qui a nécessité la création de tables de correspondance de cotes et de plans de classement. Dans la bibliothèque Robert de Sorbon, les collections seront organisées en sept pôles thématiques :

- Généralités, langues et langages, orientation professionnelle
- Littératures
- Arts, musique et multimédia
- Droit et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Géographie, urbanisme, histoire
- Psychologie, philosophie, religions.

Dans ce contexte, le volet documentaire du plan quadriennal 2004-2007 prévoit le « développement des programmes d'exposition et de mise en valeur des collections ». Ainsi, grâce au nouvel équipement du campus Croix-Rouge, « la bibliothèque pourra participer pleinement à la mission d'animation scientifique et de diffusion des connaissances qui est la sienne ». La nouvelle bibliothèque est l'occasion pour la direction du SCD d'accorder à l'animation culturelle la place qui devrait être la sienne dans toutes les bibliothèques universitaires (BU), c'est-à-dire au centre de ses missions. Mais la volonté seule ne suffit pas, c'est pourquoi des moyens en personnel et des moyens financiers ont été alloués à cet objectif. Ce projet m'a donc été confié.

1.3. L'animation culturelle à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, hors Service Universitaire d'Action Culturelle

La volonté du SCD de Reims de développer l'action culturelle est déjà ancienne puisque, dès le début des années 90, un fonds de culture générale et une vidéothèque (pour le prêt, mais aussi en consultation sur place) ont été constitués. Cette initiative est d'ailleurs citée en exemple par Benoît Lecoq dans le chapitre consacré aux bibliothèques universitaires de *L'action culturelle en bibliothèque*³.

Les années 90 sont marquées par une grande effervescence au niveau culturel à la bibliothèque du campus Croix-Rouge. Par exemple, une animation intitulée « Les regards italiens » a été organisée avec, pendant quinze jours, des conférences, des expositions, des lectures et la participation du Centre Dramatique National *la Comédie*. La bibliothèque participait au « Mois du Film documentaire », au « Printemps des Poètes », montait des expositions dans le cadre du « Mois du Patrimoine ». Depuis la fin des années 90, en revanche, l'activité culturelle a diminué. Durant l'année universitaire 2004-2005, deux expositions d'étudiants ont été accueillies et une seule manifestation a eu lieu, en collaboration avec le Service Universitaire d'Action Culturelle (SUAC). Il s'agissait, dans le cadre du « Printemps des Poètes », *Des oubliettes dans sa tête*, une représentation de la compagnie *Alliage Théâtre*, autour des textes de Jacques Prévert. Malheureusement, elle connut peu de succès, certainement par manque de communication et du fait de son caractère ponctuel. Il faut ajouter à ces événements, la mise à disposition du public (étudiants, enseignants, personnel de l'université), en novembre 2004, d'un fonds de 500 disques compacts (CD) de musique. L'objectif de cette dernière initiative, pionnière en bibliothèque universitaire, est la constitution d'un fonds de 5 000 CD pour répondre aux besoins du département de Musique et permettre également un élargissement de la culture générale des étudiants. Cette nouvelle collection semble appréciée, à en juger par le nombre élevé d'emprunts. En vue d'animations musicales, il est également

³ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 121.

intéressant de noter la présence à l'URCA de l'Orchestre universitaire de Champagne-Ardenne *Inex'Tempo*, et de l'Ensemble vocal *Vox Remensis*.

Pour ce qui est de la programmation culturelle de la section Sciences, elle s'est enrichie récemment. En mai 2004, la bibliothèque est sollicitée par le coordinateur régional de la « Fête de la Science ». Véronique Fohanno, conservateur à la section Sciences, intéressée par le projet, y répond favorablement. Des portes ouvertes sont organisées à la BU, avec des expositions et des présentations d'ouvrages. Véronique Fohanno décide de ne pas en rester là et contacte la DRAC pour lui proposer un cycle de conférences scientifiques. La DRAC accepte d'apporter son soutien financier, par l'intermédiaire du SUAC, et « les Jeudis de la Science » sont mis en place. Sur l'année 2004-2005, neuf conférences ont eu lieu, les jeudis à 18h30, dont trois dans le cadre de l'« Année Mondiale de la Physique ». Elles se déroulent dans un amphithéâtre de l'université ou à l'extérieur, à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) ou à la médiathèque de Reims. A l'occasion de chaque conférence, la bibliothèque fait une table de présentation d'ouvrages grand public sur le thème abordé, ainsi qu'une bibliographie. En général, une quarantaine de personnes y assiste, essentiellement des enseignants et des extérieurs, déjà fidèles puisque inscrits dans les listes de publipostage pour recevoir des informations, certains venant même de Châlons. Les étudiants sont peu nombreux, sauf en cas de prescription par un enseignant. Mais dans l'ensemble, ces conférences ont suscité des réactions positives et de l'intérêt de la part des intervenants, comme des auditeurs. Il faut noter qu'une manifestation a réuni 280 personnes du fait de la notoriété du conférencier ! Ce succès s'explique par le peu de conférences qui abordent des sujets scientifiques, mises à part celles organisées par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Champagne-Ardenne (« Qu'en savez-vous vraiment ? », le quatrième jeudi de chaque mois à 18h30, ce qui implique de faire attention aux dates de programmation pour ne pas se faire concurrence) mais qui sont davantage techniques que scientifiques. Véronique Fohanno souhaite élargir le cercle des intervenants en-dehors de l'URCA, tout en ayant conscience que les coûts seraient alors plus importants. La « Fête de la Physique » a également rencontré son public. Un samedi de mai, plus de 500 personnes (lycéens, familles avec des enfants), se

sont rendues à la BU où se déroulaient diverses animations : vingt-trois « cafés des sciences », des ateliers de manipulation scientifiques, quatre expositions, un quizz. La bibliothèque du campus Sciences s'est ainsi réellement ouverte sur l'extérieur.

En Santé, en revanche, il y a peu d'initiatives sur le plan de l'animation culturelle. On peut toutefois noter l'existence d'un ciné-club *L'œil et l'oreille*, animé par un membre du personnel de la BU (qui d'ailleurs pourrait être une personne ressource pour le cinéma). Ce ciné-club fonctionne bien puisque chaque projection rassemble une trentaine de personnes, et reçoit un soutien financier de l'université. On dénombre beaucoup de ciné-clubs au sein de l'université : un dépend du département d'allemand, un autre, le *ciné-club Croix-Rouge*, animé par un professeur de Lettres, réunit tous les lundis à 17h30, une dizaine de personnes. D'autres enfin sont dus à l'initiative des associations d'étudiants, comme l'association *Alternactif(ve)s* qui propose des projections gratuites de films en version originale sur des thèmes politiques. Face au peu d'enthousiasme des étudiants (rarement plus d'une personne assistait aux projections), elle a cessé cette activité. Pourtant, l'association a été contactée par une autre association, *La pellicule ensorcelée* qui projette des films à la médiathèque de Reims, pour mettre en place des manifestations sur le campus. *La pellicule ensorcelée* pourrait donc être un partenaire possible pour les animations audiovisuelles, comme d'ailleurs les autres ciné-clubs du campus. Plutôt que d'ajouter une offre supplémentaire à toutes celles déjà existantes, la BU aurait sans doute intérêt à tisser des liens avec ces associations pour mutualiser les moyens et proposer un programme de qualité, afin d'attirer davantage de spectateurs.

Les associations étudiantes sont très nombreuses sur le campus. Elles organisent surtout des sorties et des soirées mais, pour les plus militantes, elles réalisent des expositions et mettent en place des conférences. Des expositions se tiennent sur différents endroits du campus, notamment au centre culturel du CROUS. La question de l'accueil de ces expositions à la BU se pose. En effet, soit la bibliothèque les accepte, sans condition, pour « occuper le terrain », pour avoir une image d'ouverture, pour que les étudiants s'approprient le lieu, mais elle prend le risque qu'il y ait des dérives et qu'elle perde le contrôle des propos tenus. Soit elle donne son accord, après avoir rencontré les porteurs du projet, à condition qu'il y

ait un lien avec les fonds de la bibliothèque, avec ses missions (par exemple, faire découvrir la création artistique) et qu'une certaine qualité soit respectée.

Il faudra également tenir compte des multiples conférences, congrès, colloques, journées d'études et autres tables rondes, organisés par les enseignants, les départements d'UFR, les écoles doctorales. Le département Histoire par exemple est à l'origine des « Lundis de l'archéologie ». Il ne sera donc pas judicieux de programmer des conférences historiques le lundi à la même heure ! Toutefois, ce type de manifestations s'adresse plutôt à un public averti et n'a pas un objectif de vulgarisation. Une programmation complémentaire, destinée à un plus large public, pourra être envisagée.

Au milieu de toutes ces propositions, la bibliothèque va devoir trouver sa place, se rendre visible et être identifiée grâce notamment à la communication et à la régularité de sa programmation. Le défi consiste à s'imposer comme acteur culturel majeur de l'université pour que nul ne lui conteste plus ce rôle.

2. Le positionnement stratégique de l'animation culturelle

2.1. L'animation culturelle : une activité légitime

La loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'Enseignement supérieur, fondatrice des universités actuelles, attribue clairement à l'université une responsabilité en matière culturelle. Ainsi, dans le titre I^{er}, article 2, il est mentionné que : « Le service public de l'enseignement supérieur contribue [...] à la réduction des inégalités sociales et culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes, en assurant à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité, l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche. ». Il est également précisé dans le titre IV, article 60, le rôle que les bibliothèques doivent remplir : « [...] les personnels des bibliothèques [...] participent [...] à la mission d'animation scientifique et de diffusion des connaissances ». Ce rôle est d'ailleurs rappelé par le décret du 04 juillet 1985 instituant les SCD : « Le service

commun de la documentation [...] a notamment pour fonction [...] de participer [...] aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'établissement. » Toutefois, ces directives semblent ne pas avoir été suivies d'effets.

En 1989, le rapport d'André Miquel⁴ note les carences des bibliothèques universitaires dans le domaine de l'action culturelle et rappelle que l'animation est une de leurs missions : « La Commission tient ainsi à souligner fortement le rôle culturel que devraient jouer les bibliothèques dans l'animation des campus : expositions, manifestations autour du livre et de la lecture, nouvelles technologies de l'information sont autant d'actions culturelles qui font partie intégrante de la mission des bibliothèques universitaires. Leur image nouvelle doit être associée à celle de la culture vivante. » Dix ans plus tard, à en juger par les recommandations faites par le sénateur Jean-Philippe Lachenaud⁵ pour améliorer les services des BU, la situation a peu évolué. Il est par exemple intéressant de relever sa proposition n°12 : « Encourager la coopération des bibliothèques universitaires avec d'autres bibliothèques, municipales notamment », qui montre l'importance de se constituer un réseau et de travailler en partenariat. La recommandation n°13 : « Ouvrir les bibliothèques universitaires à un public autre qu'universitaire » correspond à l'objectif que s'est fixé le SCD avec la mise en place de l'animation culturelle. Enfin, la n°17 : « La bibliothèque universitaire doit jouer, à l'égard de la documentation électronique, un rôle de médiation et de formation » souligne la fonction d'animation que doit remplir le bibliothécaire.

A la volonté du législateur de positionner l'action culturelle au cœur des missions des bibliothèques universitaires, s'ajoute la volonté des pouvoirs publics. Les ministres successifs de l'Education nationale ont soutenu la démarche de promotion de la culture générale dans les formations universitaires. Dans un article du *Monde* du 05 juillet 2002⁶, Luc Ferry, alors ministre de l'Education nationale, tout en déplorant le manque de culture générale, notamment scientifique, des étudiants insistait sur le rôle que devait tenir les universités pour y remédier. Un

⁴ MIQUEL, André. *Les bibliothèques universitaires*. Paris : La Documentation française, 1989.

⁵ LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations*. Paris : La Documentation française, 1998-99.

⁶ FERRY, Luc. Nos priorités pour l'enseignement supérieur. *Le Monde*, 05 juillet 2002.

des axes majeurs de son action était le renforcement de la culture générale dans les formations universitaires et son intégration dans les cursus.

Les instances professionnelles, quant à elles, considèrent évidemment l'action culturelle comme une mission du bibliothécaire. Parmi les douze missions fondamentales de la bibliothèque publique (or une bibliothèque universitaire est une bibliothèque publique), recensées dans le *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*⁷, rédigé par la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et d'Institutions (IFLA) en 1994, on trouve :

- Favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité
- Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- Contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation
- Donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle
- Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle.

Les textes législatifs, comme les pouvoirs publics, ou les instances professionnelles, s'accordent unanimement sur le fait que l'animation culturelle est une mission des bibliothèques universitaires. Pourtant la réalité est autre, peut-être parce que ces dernières n'ont pas encore mesuré à leur juste valeur les enjeux d'une telle mission.

2.2. De l'importance des enjeux

L'animation culturelle est souvent justifiée en BU par le fait qu'elle apporte une contribution à la formation, qu'elle peut être assimilée à une nouvelle pédagogie. En vulgarisant les savoirs, elle fait le lien entre savants et profanes et donne ainsi à la recherche une occasion d'être diffusée, de sortir du cadre de la communauté universitaire. Elle crée un environnement culturel qui développe la curiosité, à la source de la culture générale. Il est indispensable de préciser cette notion de « culture générale » qui, par une utilisation excessive, a fini par être

⁷ <http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html>

vidée de son sens. Pour Guy Hazzan⁸, « il s'agit d'offrir aux étudiants de licence des prérequis culturels (scientifiques, historiques, littéraires, économiques, etc) d'une future spécialisation universelle ». C'est justement la culture générale qui prémunira les étudiants des abus de la surspécialisation, dénoncés par Benoît Lecoq⁹. Au contraire de l'interdisciplinarité qui offre une souplesse, une ouverture d'esprit, qui permet le transfert des compétences, la surspécialisation tend au cloisonnement. L'interdisciplinarité est indispensable à l'avancée de la science et se trouve au centre de la notion de culture. Elle rend possible la mise en perspective, nécessaire à la compréhension, comme le souligne Bertrand Calenge dans son article « A la recherche de l'interdisciplinarité »¹⁰ : « l'objectif du non-savant est de comprendre de façon cohérente, en mettant en relation les savoirs qu'il découvre : la notion même de culture est interdisciplinaire ». L'interdisciplinarité permet un questionnement de la société et du monde. C'est pourquoi Bertrand Calenge affirme¹¹ : « En organisant l'action culturelle autour des questions qui agitent le corps social, la bibliothèque peut offrir une approche réellement interdisciplinaire ». Par une action culturelle pensée dans une perspective interdisciplinaire, la bibliothèque remplit une fonction sociale : elle crée le débat, met en questions, donne une dimension critique. Pour Michel Melot¹², il faut faire de la bibliothèque « mieux et au-delà de la culture, une maison de la civilisation ». La bibliothèque forme ainsi des citoyens « éclairés », garants de la démocratie. On approche alors de la notion de « démocratisation culturelle », un autre rôle que doivent remplir les bibliothèques, notamment les bibliothèques universitaires. Claudine Bachy¹³, chef du Bureau de la Vie Etudiante à la direction de l'Enseignement supérieur, le rappelle : « la démocratisation culturelle est en effet une des missions fondamentales du service public de l'éducation ». La bibliothèque universitaire a une responsabilité par rapport à la démocratisation culturelle et doit donc se poser la question de quelle culture faire

⁸ HAZZAN, Guy. Haute curiosité et lectures infinies : culture générale et bibliothèque universitaire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t.49, n°1, p.56-61.

⁹ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 118.

¹⁰ CALENGE, Bertrand. A la recherche de l'interdisciplinarité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°4, p.5-13.

¹¹ Ibid.

¹² CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 84.

¹³ CHENE, Janine (Dir.). *La mission culturelle de l'université au XXI^e siècle*. Lille : Université de Lille 3, 2004. p. 129.

partager. En effet, s'agit-il de donner une culture universitaire commune, de fournir une culture générale, de soutenir la culture populaire ou de défendre la culture légitime ? L'essentiel est certainement de tisser des liens entre ces cultures, de favoriser les échanges. Il faut parvenir à associer interdisciplinarité et interculturalité dans une exigence de qualité.

La bibliothèque apportera ainsi une plus-value par rapport aux services qu'elle offre traditionnellement et ne sera plus uniquement perçue comme fournisseur de documents. Elle se positionne différemment vis-à-vis de la communauté universitaire, ce qui engendre des conséquences sur son identité et sur son image. Ces termes sont clairement distingués dans l'ouvrage de Florence Muet et Jean-Michel Salaün, *Stratégie marketing des services d'information*¹⁴. « [Le positionnement de la bibliothèque] consiste à affirmer l'identité du service d'information face aux autres offres existantes. Comme toute identité, celle-ci comprend deux facettes : l'être et le paraître. La première est objective [...]. La seconde est subjective : comment le service d'information sera-t-il perçu par l'ensemble des acteurs avec lesquels il est en relation (tutelles, partenaires, concurrents, clientèle) ? [...] [Les deux facettes] supposent donc deux stratégies conjointes. L'une s'efforce d'asseoir une identité en différenciant clairement les services rendus ; l'autre de construire, reconstruire ou conforter une image ». L'identité serait donc la face objective tandis que l'image serait subjective, ce serait « l'ensemble des représentations, aussi bien rationnelles qu'affectives, qui lui sont associées par ses partenaires, tutelles, usagers »¹⁵. Pour prendre pleinement conscience des enjeux, il faut préciser aussi ce que représente l'identité d'une bibliothèque. Selon Florence Muet et Jean-Michel Salaün¹⁶, « [Une bibliothèque] engrange, diffuse des informations et de la culture pour une communauté donnée. [Elle] reflète ainsi, bien ou mal, la richesse intellectuelle de cette communauté. La construction de son identité est alors essentielle, plus vitale sans doute que pour bien d'autres structures : la communauté qu'[elle] sert s'y trouvera ou non valorisée, et la défendra ou s'en écartera ». On peut alors se demander pourquoi

¹⁴ MUET, Florence. SALAÜN, Jean-Michel. *Stratégie marketing des services d'information*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2001. p. 153.

¹⁵ Ibid., p. 155.

¹⁶ Ibid., p. 154.

cette lourde responsabilité repose sur l'animation. La réponse est apportée par Bernard Huchet¹⁷ : « l'animation procède avant tout autre caractère d'un *discours*, elle est la présentation publique d'un propos que l'établissement doit construire ». La bibliothèque s'engage dans la construction d'un propos, rendu public par le biais de l'animation, et duquel découlera son identité mais aussi son image. Il est important de garder à l'esprit cet aspect particulièrement sensible, voire politique, de l'action culturelle. Mais il faut également veiller à ne pas instrumentaliser la culture, à ce qu'elle ne devienne pas un prétexte, un faire-valoir.

2.3. Pourquoi de l'animation culturelle à la bibliothèque Robert de Sorbon ?

Pour que l'animation culturelle prenne toute sa dimension, il faut qu'elle soit mise en oeuvre en vue de répondre à des objectifs précis. Ainsi, en ayant des buts à atteindre, on passe « des » animations culturelles à « une » politique d'animation culturelle qui relève alors de la stratégie de l'établissement et donc sous-tend des enjeux que nous venons de développer. Selon Anne-Marie Bertrand¹⁸, l'animation culturelle en bibliothèque a trois finalités : la première est culturelle, il s'agit de proposer une nouvelle modalité de l'offre culturelle, la deuxième est civique, l'animation relève d'un mode d'être dans la cité, et la troisième est stratégique, c'est, pour la bibliothèque, un mode de paraître dans son environnement. Il est intéressant de comparer ces attentes à celles du SCD de Reims.

Le premier résultat recherché par la politique d'animation est de donner une certaine ouverture d'esprit aux étudiants, en passant notamment par le développement de l'interdisciplinarité. Pourquoi aujourd'hui, un étudiant en Droit n'emprunte-t-il pas de romans à la section Lettres ? C'est ce comportement que l'on aimerait voir changer. La nouvelle présentation des collections en pôles thématiques à la bibliothèque Robert de Sorbon va d'ailleurs également dans le

¹⁷ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 19.

¹⁸ Bibliothèque Publique d'Information. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ?* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1996.

sens d'un échange accru entre les disciplines. L'action culturelle est ainsi envisagée comme un moyen d'élargir la culture des étudiants, de leur apprendre des choses en-dehors de leur discipline de prédilection. Comme le dit Jean-Michel Paris¹⁹, « l'animation culturelle n'est pas seulement démonstrative, elle est aussi formatrice », c'est « un moyen efficace de démontrer, de convaincre et de promouvoir ». On constate ici l'attachement au rôle de prescription joué par la bibliothèque même si l'on peut se demander si, en BU, le prescripteur n'est pas plus l'enseignant que le bibliothécaire. Dans ce cas, il serait opportun de convaincre les enseignants de l'utilité de l'action culturelle pour qu'ils encouragent leurs étudiants à y participer. L'idéal serait que les étudiants viennent à la bibliothèque non pas uniquement pour venir chercher l'ouvrage dont ils ont besoin, mais aussi pour se cultiver. Objectif tout à fait conforme à celui défini par Bernard Lecoq²⁰ : « Appliquée au monde universitaire, [l'action culturelle] a pour objet d'inverser la pratique utilitariste qui prévaut aujourd'hui ».

Le deuxième objectif est justement la reconnaissance de la bibliothèque comme lieu de culture. Le volet documentaire du plan quadriennal 2004-2007 prévoit d'ailleurs la mise en place de manifestations de qualité autour d'un thème fédérateur choisi chaque année, élaborées en collaboration avec le SUAC, la DRAC et les institutions culturelles de la ville de Reims, en vue de « mieux insérer la bibliothèque au sein de la vie universitaire en renforçant son image et son identité de lieu pluriel d'expressions ». La réalisation de cet objectif induit d'ouvrir les collections, de faire vivre la bibliothèque, d'être attractif pour les étudiants, les enseignants et le personnel de l'université. Mais la volonté du SCD est également d'être visible à l'extérieur, de proposer une politique culturelle à l'ensemble des Rémois. Ainsi, la bibliothèque universitaire sera reconnue comme un acteur culturel de la ville de Reims. Ce deuxième objectif, tout aussi difficilement mesurable que le premier, engendre des effets en termes de positionnement, d'identité et d'image, notions explicitées dans la partie précédente. La nouvelle bibliothèque Robert de Sorbon est l'occasion pour le SCD d'un changement d'identité. Ce dernier passe par l'action culturelle, conformément

¹⁹ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 113 et p. 107.

²⁰ Ibid., p. 122.

à la remarque de Jacques Perret dans sa préface à *L'action culturelle en bibliothèque*²¹ : « La nécessité d'une action culturelle s'impose particulièrement quand il s'agit pour une institution d'aborder un changement d'identité, de faire évoluer son projet et ses modes d'intervention ».

Ces deux premiers objectifs, s'ils sont atteints, provoqueront la réalisation d'un troisième, cette fois-ci quantifiable : augmenter la fréquentation de la bibliothèque. En effet, grâce à l'animation, le public découvrira un lieu accueillant ainsi que les autres services proposés par la bibliothèque et l'on peut supposer qu'il s'inscrira en plus grand nombre. Ces performances permettront peut-être d'obtenir des moyens supplémentaires auprès de la tutelle, c'est en tout cas ce qu'affirment Florence Muet et Jean-Michel Salaün²² : « Un bon positionnement permet de justifier l'octroi de moyens pour le développement du service d'information ».

Enfin, il ne faut pas négliger les conséquences de l'action culturelle au niveau interne. Sans aborder les conséquences en termes organisationnel de la création d'un profil de poste dédié à cette activité, l'animation aura certainement des répercussions sur la cohésion de l'équipe. Les projets culturels sont souvent fédérateurs et sont l'occasion de valoriser le personnel qui s'y implique. En outre, la nouvelle bibliothèque doit se constituer une identité et une image par rapport à l'extérieur mais aussi par rapport à son personnel. Toujours selon Florence Muet et Jean-Michel Salaün²³, « l'identité favorise aussi, en interne, et bien sûr si elle est partagée, la cohésion de l'équipe autour de valeurs et d'engagements professionnels communs ».

Le campus Croix-Rouge excentré de la ville de Reims, fait le pari, grâce au nouvel équipement que constitue la bibliothèque Robert de Sorbon, de retrouver un second souffle. L'animation culturelle proposée par le SCD doit attirer un nouveau public, issu de la communauté universitaire mais aussi de l'extérieur, et positionner la bibliothèque comme un pôle culturel majeur de l'université.

²¹ Ibid., p. 10.

²² MUET, Florence. SALAÜN, Jean-Michel. *Stratégie marketing des services d'information*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2001. p. 153.

²³ Ibid., p. 107.

3. Le(s) public(s), au cœur de l'action culturelle

3.1. La pluralité des publics

Il est nécessaire de connaître ses publics et leurs attentes, de savoir quel public est visé en priorité pour proposer des actions culturelles adaptées. La bibliothèque étant un service public, elle doit en effet répondre aux besoins de ses usagers. Mais pas uniquement car, comme le remarque Anne-Marie Bertrand²⁴, « en matière culturelle, l'offre structure la demande ». Il faut donc aller au-delà des attentes et avoir une véritable politique d'offre, prenant en compte le public ciblé.

Le public « traditionnel » ou « naturel », comme le qualifie Johann Berti²⁵, des bibliothèques universitaires de l'URCA est composé des 21 500 étudiants, des 1 210 enseignants et des 810 personnels IATOS qui constituent la communauté universitaire rémoise. Cet ensemble n'est cependant pas homogène, ainsi que le fait remarquer Jean-Philippe Lachenaud dans son rapport sur les BU²⁶ : « Trois catégories d'usagers des bibliothèques [universitaires] peuvent être retenues : les usagers réguliers, voire assidus ; les usagers occasionnels ; les « non-usagers ». Parmi cette dernière catégorie figurent trop d'étudiants de premier cycle ». Or, à l'URCA, le pourcentage d'étudiants de premier cycle par rapport aux deuxième et troisième cycles est supérieur à la moyenne nationale (environ 52 % contre 45,5 %)²⁷. Les deuxièmes cycles représentent 32 % des effectifs et les troisièmes, 16 %. Environ les trois quarts sont issus de la région Champagne-Ardenne mais le nombre et la proportion d'étudiants étrangers progressent continuellement. Ils atteignent aujourd'hui 10 % et sont majoritairement originaires d'Afrique. Le milieu social des étudiants est plutôt modeste puisque les parents de 42 % d'entre eux sont ouvriers ou employés, tandis que 19 % appartiennent à la catégorie des cadres et professions libérales et 15 % à celle des professions intermédiaires. Quant à la répartition entre les disciplines du campus Croix-Rouge, elle se fait de

²⁴ BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques*. Paris : CNFPT, 1999.

²⁵ BERTI, Johann. *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire*. 2002. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Essib (Villeurbanne). p. 25.

²⁶ LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations*. Paris : La Documentation française, 1998-99.

²⁷ Voir annexe 1 : L'URCA en chiffres

la façon suivante : 18 % en Lettres et Sciences Humaines, 9,5 % en Droit et Sciences Politiques et 5 % en Economie. Pourtant, les étudiants appartenant à l'UFR Droit/Economie sont inscrits à la bibliothèque en plus grand nombre que ceux de l'UFR Lettres : 3 831, soit 73 % des inscrits à l'URCA, pour l'année universitaire 2004-2005, contre 3 155, soit 56 %²⁸. La prédominance des premiers cycles se traduit dans les chiffres de la bibliothèque puisque 4 883 inscrits sont en premier cycle, 1 216 en deuxième et 887 en troisième. Il faut y ajouter 322 enseignants et 501 lecteurs autorisés, ce qui fait un total de 7 809 inscrits pour 2004-2005. Ces données sont importantes car, entre ces différents groupes d'utilisateurs, des disparités existent quant à leur appropriation de la bibliothèque, aux usages qu'ils en font. Mais elles ne suffisent pas : à l'intérieur de chaque catégorie, des différences existent aussi. Benoît Lecoq²⁹ souligne ces écarts : « l'aisance documentaire reste largement fonction du niveau d'études et de la spécificité disciplinaire, la part des utilisateurs autonomes est faible ». Et il va plus loin en affirmant qu'il existe en bibliothèque universitaire, « un public culturellement empêché ». Ce déséquilibre est accentué par les inégalités d'accès aux nouvelles technologies. Ces constats remettent quelque peu en cause la segmentation par cycles qui, si elle est pertinente dans certains cas, est insuffisante pour l'action culturelle. Une bonne connaissance du public est impossible sans une enquête approfondie des besoins, faite auprès des utilisateurs, mais aussi de ceux qui ne fréquentent pas la bibliothèque. Bertrand Calenge l'affirme³⁰ : « Même si bien sûr les caractéristiques sociales du groupe considéré restent indispensables pour quantifier la population à servir, aucun de ces trois éléments (besoin d'information, usage documentaire, comportement) ne peut être négligé lorsqu'il s'agit d'étudier un public (réel ou possible) en vue de lui proposer des services ». Au sein même de la communauté universitaire, il est par conséquent indispensable d'envisager la notion de « public » au pluriel.

Cette pluralité est encore renforcée si l'on ajoute aux publics « traditionnels » de la bibliothèque, le public « extérieur ». C'est le vœu de la direction du SCD,

²⁸ Voir annexe 2 : Les chiffres clés du SCD

²⁹ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 117.

³⁰ CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1999. p. 31.

c'est également le souhait de la Conférence des Présidents d'Université, exprimé par son représentant, Georges Molinié, lors de l'ouverture du colloque sur la *Mission culturelle de l'Université au XXI^e siècle*³¹ : « Nous devons donc sortir de nos bâtiments, et irradier partout, au plus grand nombre, la culture que nous étudions et que nous élaborons ». C'est également l'objectif que s'était fixé l'université Paris 8 (sur laquelle nous reviendrons)³² : « La bibliothèque est prête pour de nouvelles missions : accueil de tous les publics, participation à la vie et à l'activité de la ville, nouvelles missions officialisées par une charte entre l'université et la ville de Saint-Denis signée dès le printemps 1998 ». Ce public extérieur peut lui aussi être segmenté en deux grandes catégories, si l'on reprend la classification de Johann Berti³³ : un public « intéressé » composé de professeurs (des écoles, collèges et lycées) qui pourraient être prescripteurs pour leurs élèves, de professionnels (juristes, économistes notamment), poussés par l'aspect utilitariste, et un public « désintéressé » constitué de salariés, retraités, chômeurs, stimulés par la curiosité intellectuelle. Pour la bibliothèque, c'est l'occasion d'échanges, d'ouverture sur le monde extérieur et son positionnement, en périphérie de Reims, n'est pas forcément un handicap. Située dans un quartier populaire, voire sensible, qui connaît un fort isolement culturel, la bibliothèque peut justement être vue comme « le » lieu de culture, à condition toutefois de tenir compte de ces publics et de les rendre acteurs. Pour Patricia Remy³⁴, il faut « prendre en compte les cultures vivantes présentes sur un territoire ».

3.2. De l'utilité de connaître ses publics

Ces différentes catégories de public correspondent à des usages et à des besoins différents par rapport à la bibliothèque. Cette classification ne doit pas aboutir à un cloisonnement mais au contraire à une approche diversifiée des

³¹ CHENE, Janine (Dir.). *La mission culturelle de l'université au XXI^e siècle*. Lille : Université de Lille 3, 2004. p. 12.

³² DUJARDIN, Brigitte. JULLIEN, Madeleine. Bibliothèque universitaire, bibliothèque publique ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°5, p.66-70.

³³ BERTI, Johann. *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire*. 2002. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Esssib (Villeurbanne). p. 27.

³⁴ REMY, Patricia. Ouvrir un espace d'intervention aux usagers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n°1, p.99-100.

publics qui permettra une meilleure adaptation de l'offre. Or, adapter l'offre, c'est susciter le besoin. On l'a vu, le lecteur fait un usage utilitariste de la bibliothèque. Le sociologue, Eliseo Veron, affirme que « le rapport à la bibliothèque comporte un lien qui est fragmentaire et partial », autrement dit, l'utilisateur n'utilise que ce dont il a besoin. Le défi de l'action culturelle est de proposer un autre type de relation avec les publics. Peut-être serait-il judicieux qu'à sa mise en place, elle soit prescrite pour être découverte puis, lorsque le besoin sera créé, la prescription n'aura plus lieu d'exister. D'autant plus que, souvent, les usagers se cantonnent dans ce qu'ils connaissent et maîtrisent ; naturellement, l'homme préfère la reconnaissance à la découverte qui demande une prise de risque plus importante. Il faut en tenir compte pour la mise en œuvre d'une action culturelle : attirer le public avec quelque chose qu'il connaît, comme un appât, puis l'emmener au-delà. Car la mission du bibliothécaire est de satisfaire le public tout en maîtrisant sa demande. C'est au bibliothécaire qu'il revient de choisir : il doit mettre son expertise au service du public et lui apporter une plus-value intellectuelle.

Mais la satisfaction d'un besoin n'est pas le seul élément qui fait venir (ou pas), l'utilisateur à la bibliothèque. Il est en effet important de comprendre quels facteurs influent sur la fréquentation pour agir sur eux et, si possible, transformer les non-usagers en usagers. Anne-Marie Bertrand³⁵ en recense quatre principaux. Tout d'abord, le rapport au livre : plus il est lointain, plus la bibliothèque a une image élitiste et contraignante. Ensuite, la contrainte, professionnelle ou scolaire, qui renvoie à la question de la prescription enseignante, évoquée plus haut. L'image de la bibliothèque a également son importance car plus elle est associée à la modernité et à la convivialité, plus elle attire. Enfin, le fait de posséder ou pas une « culture » de la bibliothèque, c'est-à-dire d'avoir l'habitude de son usage, est un élément déterminant. En outre, la fréquentation est favorisée par l'extension de l'offre culturelle, par le fait de trouver des informations « utiles à la vie de tous les jours » et par l'effet de proximité et de familiarité. Certains publics sont donc plus captifs que d'autres. Dans notre cas, il peut être pertinent de proposer des actions

³⁵ BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques*. Paris : CNFPT, 1999.

qui croisent plusieurs disciplines et qui, par conséquent, sont susceptibles d'intéresser des étudiants issus de différentes filières.

La notion de public renvoie généralement à celle de passivité. Pourquoi ne pas changer cette position et placer véritablement le public au centre de l'action culturelle, à la fois acteur et spectateur ? N'est-ce pas le meilleur moyen pour adhérer pleinement à une action, pour s'appropriier un lieu ? C'est également la proposition de Patricia Remy³⁶ : « Peut-être faut-il s'interroger sur les publics moins en termes de « demande » à satisfaire qu'en termes de « ressource » potentielle à activer [...], moins penser l'établissement en termes d'offre que de projet culturel global appuyé sur une réelle proximité avec le territoire et sa population ». Encourager les pratiques amateurs est une manière de rendre le public acteur et de le faire participer à l'animation.

Il faut toutefois avoir conscience que le public des animations est très aléatoire et qu'il faut plusieurs années pour qu'il se constitue. Les manifestations orales par exemple, cycles de conférences, colloques, débats, accrochent un public spécifique et fidèle dont la conquête prend du temps. Les animations audiovisuelles mettent deux à trois ans pour réunir une cinquantaine de spectateurs. L'animation culturelle est un projet à long terme pour lequel il faut faire preuve de persévérance avant de trouver son public.

3.3. A la rencontre des publics

Pour parvenir à instaurer un nouveau type de relation avec le public, la bibliothèque doit lui proposer un discours cohérent et offrir une politique ambitieuse et volontariste. Thierry Giappiconi a constaté à la bibliothèque municipale de Fresnes que, lorsque les animations portent sur des sujets généralistes, banals, peu de gens y participent alors que les manifestations sur des thèmes plus pointus attirent du monde. Le public ne vient donc pas à la bibliothèque pour la facilité, qu'il trouve ailleurs, mais pour le sérieux et la qualité

³⁶ REMY, Patricia. Ouvrir un espace d'intervention aux usagers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n°1, p.99-100.

des propos tenus. La bibliothèque doit être à la fois un lieu de diffusion et de création. Elle ne doit pas subir l'animation mais être une force de proposition et définir une ligne de conduite pour sa programmation culturelle qui lui apportera une lisibilité et donc une identité. Il s'agit de construire un ensemble signifiant et intelligible. Les différentes animations sont liées entre elles par des axes structurants. La bibliothèque choisit des thématiques à approfondir, travaille dans la durée et aboutit ainsi à un projet cohérent, à une visibilité, à une image de qualité culturelle. A l'inverse, un trop grand éparpillement empêche d'atteindre ces objectifs. Un autre impératif est la régularité des animations dans l'intention de fixer des rendez-vous au public, de le fidéliser et d'établir une connivence avec lui. La programmation doit néanmoins être plurielle et combiner les différents types d'animation exposés dans *Le métier de bibliothécaire*³⁷ : l'animation minimale (tables thématiques, bibliographies), l'animation régulière (ateliers, clubs de lectures, visites), l'animation ponctuelle (expositions) et les « animations-spectacles » (concerts, pièces de théâtre). Autrement dit, l'action culturelle doit être présente dans le quotidien de la bibliothèque, s'inscrire dans la régularité (par des initiatives propres ou par la participation à des manifestations nationales) et, quelquefois, dans l'événementiel. La nature des animations est fonction du sujet traité et des supports utilisés.

Il est important que la bibliothèque se différencie des autres institutions culturelles, qu'elle ait des objectifs et des caractéristiques propres. Or, sa spécificité réside dans ses collections et leur mise en valeur. L'animation culturelle est au service des fonds de la bibliothèque. Pour Dominique Arot³⁸, « il est en effet nécessaire de relier ces activités avec le projet culturel et documentaire d'ensemble de la bibliothèque ». L'animation donne du sens aux collections, les rend vivantes, les offre aux lecteurs. Par la diversité des actions, elle multiplie les points d'accès aux collections. Le fonds n'est plus un simple dépôt : traité différemment, il prend vie. Un prolongement de l'animation par une appropriation des collections est nécessaire. Les interactions sont d'ailleurs nombreuses car les traces de chaque manifestation, prolongements des animations qu'il faut conserver et mettre en

³⁷ Association des bibliothécaires français. *Le métier de bibliothécaire*. Nouvelle édition. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003.

³⁸ AROT, Dominique (et al.). *Les partenariats des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002. p. 24.

valeur, viennent enrichir le fonds. A la bibliothèque Robert de Sorbon, des fonds spécifiques comme la vidéothèque ou la collection de CD musicaux pourraient être valorisés par l'animation. Il serait intéressant de croiser les supports mais en veillant à ne pas en subordonner un par rapport à l'autre, à ne pas les hiérarchiser. Le fonds patrimonial de pataphysique et le fonds Simon Linguet (avocat rémois sous la Révolution) pourraient être avantageusement mis en valeur grâce à la numérisation. Des expositions virtuelles, en complément d'expositions physiques, permettraient de toucher un public plus large et de proposer d'autres services, plus personnalisés (parcours suivant le profil de l'internaute, dossiers en ligne, visites guidées). Ce travail d'expertise sur les collections apporte une légitimation professionnelle aux bibliothécaires. L'animation culturelle n'est donc pas une activité marginale, déconnectée du reste de la bibliothèque, mais bien au centre des missions, en lien direct avec ses collections.

Le respect de ces différentes préconisations aidera à rencontrer le public même si, comme cela a déjà été souligné, l'animation culturelle se construit dans la durée et ne trouve véritablement son public qu'au bout de trois ou quatre années. Il est toutefois nécessaire d'évaluer cette activité à trois niveaux : celui des partenariats mis en place et de leur efficacité, celui du personnel de la bibliothèque et celui du public. Ce dernier point est certainement le plus délicat. Il est en effet toujours possible de faire une évaluation quantitative : pointer le nombre de visiteurs ou de participants, les classer selon qu'il s'agit d'étudiants, d'enseignants, de personnes extérieures, etc. Mais juge-t-on de la qualité d'une animation à sa fréquentation ? Ce qui importe c'est l'effet produit sur la sensibilité du public, c'est la question de la réception des animations par le public, c'est la portée de ces actions, si difficile à identifier. On manque d'outils d'évaluation sur les attentes des publics en matière culturelle et sur les effets des animations. Pour recueillir quelques éléments d'informations, l'observation *in situ* et la présence d'un « livre d'or » à chaque exposition restent les outils les plus courants et les plus efficaces. A plus long terme, on peut envisager de recourir à des professionnels pour mener des entretiens poussés avec le public (voire avec le non-public) mais cette méthode d'évaluation est coûteuse. Quelque soit la forme qu'elle prend, l'évaluation reste un moment de prise de distance, de réflexion, qui doit être mené en interaction

avec l'ensemble des personnes concernées et qui se révèle indispensable pour ajuster, améliorer la programmation culturelle.

Partie 2 : Le réseau : un atout incontestable

1. Les conditions de mise en œuvre de l'animation culturelle

1.1. Le recensement des moyens matériels et humains

Après avoir délimité les publics auxquels l'animation culturelle s'adresse, il convient d'évaluer de quelles ressources on dispose pour sa réalisation. Dans la nouvelle bibliothèque en construction, l'animation a été prévue et disposera d'un hall d'exposition d'environ 100 m² ainsi que d'un espace de stockage attenant. Ce hall sera modulable et une partie pourra servir de salle de réunions ou de formations ce qui induit la mise en place d'un planning pour gérer son utilisation. Du mobilier, des cimaises et des vitrines sont également prévus. Pour les conférences, le SCD possède déjà un micro-ordinateur portable et un vidéo-projecteur. En ce qui concerne la consultation des vidéocassettes et des *Digital Versatile Disc* (DVD), première forme d'animation audiovisuelle, un espace lui sera consacré avec deux télévisions, des casques, un magnétoscope et un lecteur DVD. Suivant les types d'animation choisis, il sera certainement nécessaire de compléter ce matériel. Par exemple, pour des événements musicaux, une sonorisation adéquate s'impose, pour les manifestations audiovisuelles, un matériel de projection sera indispensable (voir peut-être au préalable avec les multiples ciné-clubs de l'université), l'éclairage devra également être adapté et l'acquisition de matériel d'enregistrement envisagée pour conserver une trace des manifestations orales. Ces éventuels achats viendront grever le budget de l'action culturelle, du moins pour les premières années.

En plus de ces considérations matérielles, il importe d'estimer les moyens humains à disposition. Sous la responsabilité de la conservatrice chargée des

services aux publics et de la responsable de la bibliothèque du campus Croix-Rouge, je suis donc chargée de définir, mettre en place et évaluer la politique d'animation de la bibliothèque Robert de Sorbon. Mais cette mission ne concerne qu'une partie de mes attributions, autrement dit, elle ne constitue pas mon unique activité et ne représente qu'une part de mon temps de travail. Cette part est difficilement évaluable car il s'agit d'une activité cyclique. Au moment de la conception d'un projet, il faut surtout prendre des contacts, élaborer différentes possibilités, réagir en fonction des informations collectées. En revanche, plus on approche de la finalisation, plus on y consacre du temps et de l'énergie. C'est souvent à cette période qu'une seule personne ne suffit plus, notamment pour tous les aspects techniques et logistiques. Néanmoins, dès la phase d'élaboration du projet, il est intéressant de travailler en équipe et de constituer une sorte de comité au sein duquel échanger des idées, débattre des propositions. Une collaboration avec la responsable des animations en section Sciences est d'ailleurs indispensable pour donner une cohérence et du sens à notre action.

L'idéal serait de trouver des personnes ressources en interne qui, selon leurs compétences particulières, leurs goûts, leurs envies, participeraient au niveau des contenus ou au niveau technique et matériel. La bibliothécaire adjoint spécialisé et la magasinier qui travaillent avec moi au service multimédia pourraient être d'une aide précieuse, notamment de par leur connaissance du fonds, pour la mise en place d'une animation audiovisuelle ou d'un événement musical, par exemple. L'animation constitue un élément non négligeable de management ; c'est une activité fédératrice qui renforce la cohésion de l'équipe autour de projets communs. Un des atouts de l'animation est sa capacité à mobiliser le personnel sur des actions en rupture avec le quotidien. C'est un moyen de valoriser des aptitudes qui n'ont pas l'occasion d'être activées au cours du travail habituel et de motiver le personnel qui s'investit dans ces projets. Même si chaque membre de l'équipe ne peut participer activement, cette démarche devant rester volontaire, il est essentiel que chacun soit tenu informé des manifestations et qu'il considère l'animation comme faisant partie des activités naturelles de la bibliothèque. Sans aller jusqu'au dispositif en place à la médiathèque de Troyes, qui considère la participation à

deux ou trois actions culturelles comme faisant partie de la formation continue, et comptant dans l'évaluation, le personnel doit pouvoir se rendre aux manifestations. Cependant, même si chacun peut collaborer aux activités d'animation, il n'en demeure pas moins que l'animation est un métier à part entière qui doit s'exercer avec professionnalisme et non en amateur. Cela suppose une indispensable formation qui, malheureusement, existe peu. Marie-Pierre Dion³⁹, déplore cette situation : « Or, faute de systématisation, ou tout au moins de corpus d'expériences analysées et comparables, l'animation ne fait pas l'objet d'enseignements initiaux suffisamment détaillés et est peu présente dans les stages de formation continue ». Pourtant, l'animation nécessite de connaître les collections de la bibliothèque afin de valoriser les documents, de connaître les publics pour avoir une chance de succès, et de maîtriser des techniques de médiation, très mouvantes, pour garantir la qualité des projets. Etant donné les enjeux qu'elle représente, elle mérite d'être appréhendée de façon professionnelle tant au niveau du personnel que du budget qui lui est alloué.

1.2. Une action à budgétiser

Pour l'année universitaire 2006-2007, année qui verra l'ouverture de la bibliothèque Robert de Sorbon et donc le début de l'animation culturelle sur le campus Croix-Rouge, la direction du SCD envisage de consacrer 10 000 euros sur fonds propres à l'action culturelle. A cette somme, il faut ajouter des participations possibles de la DRAC qui, souvent, finance les projets à hauteur de 50 %. En fait, une convention est signée annuellement à partir d'un programme pré-établi. Pour obtenir un financement pour les actions 2006-2007, il faudra présenter à la DRAC en mai 2006, le dossier dans lequel devront notamment figurer les achats de matériel et la programmation spécifique pour l'inauguration de la bibliothèque. Sur des projets importants, il est possible d'obtenir des subventions d'autres organismes institutionnels comme le Centre National du Livre (CNL) ou la Maison

³⁹ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 83.

des Ecrivains. Enfin, il ne faut pas négliger les partenariats avec des organismes privés, entre autres les mutuelles d'étudiants ou les librairies.

Le coût des manifestations :

Dans les faits, les budgets sont très variables selon les types d'animation, et même entre les manifestations d'un type identique. Pour une manifestation musicale par exemple, le groupe de jazz rémois *Djaz 51* qui participe au programme du SUAC, demande 2 000 euros pour un concert. En revanche, l'Orchestre universitaire ou le Chœur du département de Musicologie de l'université seront certainement ravis d'être accueillis à la bibliothèque pour une représentation gratuite.

Le problème se pose de la même manière pour les intervenants des manifestations orales. A la Bibliothèque Nationale de France (BNF), les conférenciers sont rémunérés en cession de droits de 77 à 4 574 euros suivant leur temps de parole, leur notoriété, la complexité de leur prestation, le temps de travail préparatoire. Ces tarifs changent selon que la personne est l'intervenant principal, un simple participant ou l'animateur du débat⁴⁰. A ces frais, s'ajoute une majoration de 100 à 3 000 euros pour les déplacements et l'hébergement. A Reims, les conférences organisées dans le cadre des « Jeudis de la Science » par la section Sciences, ont un coût approximatif de 500 euros. Cette somme comprend la rémunération des intervenants, les frais de déplacement, d'hébergement, de repas et la communication. La majorité des conférenciers enseignant à l'URCA, leur participation est soit à titre gracieux, soit rémunérée comme des heures de cours complémentaires sur la base d'environ 40 euros l'heure. La question de la rémunération des intervenants est à prendre en considération en amont, bien avant la réalisation de la prestation, car elle dépend de contingences administratives et comptables que la bibliothèque ne maîtrise pas, bien que sa crédibilité soit engagée. Elle doit être clarifiée explicitement dans un contrat ou une convention. Suivant son statut professionnel et le type de prestation, l'intervenant peut être réglé sous forme d'honoraires, de salaires ou de cachets. Pour leur montant, on

⁴⁰ Voir annexe 3 : Tableau des rémunérations

peut se référer, dans le cas des auteurs, à la Charte des Ecrivains qui normalise les tarifs, en proposant une grille de rémunération, et joue également un rôle d'intermédiaire entre les médiateurs et les créateurs. En ce qui concerne les intermittents du spectacle, il y a dorénavant obligation de passer par le Guichet unique qui centralise toutes les cotisations sociales. Cependant, cela augmente les sommes versées par l'employeur.

Pour avoir une idée du coût d'une animation audiovisuelle, on peut consulter les chiffres de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) qui peut être considérée comme une référence dans ce domaine. Elle l'estime entre 240 euros pour une animation vidéo classique comme une avant-première, et 26 600 euros pour un cycle entier de projections. Le coût moyen est évalué à 4 500 euros. Il faut toutefois préciser que la BPI consacre 10 à 12 % de son budget à l'animation et que sa vocation, et ses moyens, sont très différents de ceux du SCD de Reims.

Pour ce qui est du budget prévisionnel d'une exposition, il doit prendre en compte la conception globale, la mise en espace, l'audiovisuel, les produits dérivés, la communication, le divers et une réserve de 10 % du budget global de l'exposition⁴¹. 20 % du budget d'une exposition passe dans sa promotion. Plus explicitement, à notre échelle, il faut prévoir le coût de sa location si elle n'est pas prêtée gratuitement, les frais de vernissage, estimés à 350 euros, et le coût de l'assurance. A titre d'exemple, pour une exposition évaluée à 1 200 euros, l'assurance, pour une semaine d'emprunt et la livraison, revient à 45 euros. Ces chiffres sont sans commune mesure avec le prix de l'exposition exceptionnelle « Bestiaire du Moyen Age », réalisée par la médiathèque de Troyes. Elle a coûté plus de 150 000 euros, soit plus que le budget 2003 consacré par la médiathèque à l'animation, à savoir 111 000 euros hors salaires et charges et hors opérations exceptionnelles, ce qui correspond à 17 % du budget total de fonctionnement et qui est exemplaire, même au niveau des bibliothèques territoriales. Au-delà des chiffres, qui ne sont pas comparables avec ceux des BU, il est intéressant de noter les principaux postes budgétaires de fonctionnement pour l'animation et la communication : primes d'assurance, expositions, catalogues et imprimés,

⁴¹ Voir annexe 4 : Budget prévisionnel d'une exposition

transports collectifs, divers services extérieurs, redevances, impôts et taxes (Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs(AGESSA), Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique(SACEM)...). Nous reviendrons sur certains de ces aspects dans la partie suivante, relative aux contraintes qui pèsent sur l'animation.

Une ligne budgétaire spécifique : la communication :

Il faut néanmoins s'attarder sur la part importante du budget des animations dévolue à la communication. Pour les « Jeudis de la Science », cela représente plus d'un quart. En effet, il faut compter 1,20 euros pour l'impression d'une affiche A3 (sans la conception graphique), multiplier par 50 ou 100 affiches selon la conférence. Ce prix peut toutefois diminuer en passant par le service reproduction de l'université. Le coût des mailings est aussi à prendre en considération : 0,48 euros pour l'envoi, 3,65 centimes d'euros par page pour l'encre et 2,65 euros pour une ramette de papier de 500 feuilles. Cependant, ces sommes sont à considérer comme des investissements incontournables. Mettre en place des animations sans communication n'aurait aucun sens. Dans un premier temps, c'est en grande partie sur la communication que repose le succès des activités culturelles.

En résumé, les principaux éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du budget prévisionnel d'une manifestation sont la rémunération des intervenants, les frais de déplacement et d'hébergement, les frais éventuels d'édition et de diffusion et la communication. Il faut ensuite l'adapter au type d'animation, et surtout faire en fonction des moyens dont on dispose, en s'attachant à ne pas donner une impression de « bricolage ». Comme le dit Jean-François Jacques⁴², en matière d'animation culturelle, « il vaut mieux faire peu, mais bien faire ».

⁴² Association des bibliothécaires français. *Le métier de bibliothécaire*. Nouvelle édition. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003. p. 324.

1.3. Une activité contrainte

Le respect des règles juridiques et administratives :

Lorsque l'on met en place des activités culturelles, il faut toujours se demander si toutes les règles juridiques et administratives sont bien respectées. Au niveau juridique, l'animation culturelle est soumise au droit d'auteur, sous de multiples formes. Pour les manifestations musicales, et même pour la consultation et la communication de phonogrammes et de vidéogrammes, la SACEM perçoit une redevance. La bibliothèque est autorisée à projeter, à titre gratuit, dans ses locaux, à un public restreint et fréquentant régulièrement l'établissement, des vidéos, à condition d'avoir acquis les droits de consultation sur place. Mais la communication sur ces séances ne peut se faire que dans l'enceinte de la bibliothèque ; il est interdit de faire de la promotion à l'extérieur. En ce qui concerne les manifestations orales, il est fortement recommandé d'établir préalablement un contrat de cession de droits, même à titre gratuit, dans lequel seront précisés les usages futurs des interventions (édition papier, enregistrement, diffusion sur Internet), pour chacun des intervenants. Il faut même prendre des précautions lorsque l'on photographie durant les manifestations car le droit à l'image doit être respecté. Pour les expositions, les photographes ont été les premiers à revendiquer un droit d'auteur et un rapport est en cours, commandé par le ministère de la Culture, sur la rémunération des auteurs d'art graphique et plastique en cas d'exposition de leurs œuvres. Le droit évolue, il est important de se tenir informé et d'opter pour une position de prudence.

Il faut faire de même pour la sécurité des biens et des personnes. En matière d'accueil du public, il faut se prémunir contre tout risque et obtenir les autorisations nécessaires, les certificats de conformité, de la part de la présidence de l'université, de la mairie, des services de sécurité. La question des assurances doit être posée. Dans le cas des expositions, l'assurance clou à clou, c'est-à-dire qui inclut les transports, sera de rigueur. Les objets rares, précieux, ou anciens, les photographies, les documents graphiques, doivent être maintenus, dans la mesure du possible, dans leurs conditions habituelles de conservation. Une norme de l'Agence Française de Normalisation (AFNOR) existe d'ailleurs sur les conditions

optimales de conservation. Les variations de température et d'hygrométrie sont à proscrire, l'idéal étant une température de 18° et un taux d'hygrométrie de 55 %, l'éclairage ne doit pas dépasser 50 lux et des conditions de présentation spécifiques doivent être respectées pour les objets fragiles.

Sur les plans administratifs et comptables, l'animation culturelle est soumise au Code des Marchés Publics, pourtant peu adapté à cette activité. Il y a encore quelques mois, l'article 30 permettait une mise en concurrence réduite avec deux ou trois devis pour les prestations culturelles, quelque soit leur montant. Cette dérogation a été abolie par le Conseil d'Etat et, dorénavant, la procédure allégée n'est possible que pour un montant inférieur à 4 000 euros, au-delà, il faut procéder par appels d'offres. Cette disposition est particulièrement contraignante. Dans le cas par exemple où la communication relative à l'animation dépend du service communication de l'université, tenu de passer par des procédures d'appels d'offres étant donné les montants en jeu, le service animation sera obligé de travailler avec les fournisseurs qui détiennent le marché et devra prendre en compte les délais allongés par ces procédures. Pour les activités culturelles, le Code des Marchés Publics est un frein à la réactivité, voire à la créativité.

Composer avec le calendrier :

L'action culturelle est également très cadrée par rapport au calendrier. La première chose à faire lorsque l'on décide de la réalisation d'un projet est de déterminer à quelle date et à quel horaire il aura lieu. Dans ce choix, plusieurs paramètres sont à considérer : le calendrier universitaire, les habitudes des étudiants, celles des personnes extérieures, les délais d'organisation, la disponibilité des lieux, celle des intervenants... Une fois la date fixée, il est indispensable de faire des rétroplannings, notamment pour la communication. Les affiches et les mailings (papiers ou électroniques) doivent être prêts environ quinze jours avant la manifestation, ce qui nécessite de prévoir leur conception en amont, en tenant compte en particulier des délais du graphiste et de l'imprimeur. Il faut aussi anticiper en fonction des parutions de la presse. Si l'on souhaite atteindre un public extérieur, l'événement doit être annoncé dans le quotidien régional *L'Union* et dans le mensuel *Ville de Reims Information (VRI)*. Le service de communication

peut servir de relais auprès de la presse locale, des radios, mais il est impératif qu'il ait les informations suffisamment tôt pour pouvoir les transmettre dans le temps imparti. Le *VRI* par exemple, doit avoir l'information au moins deux mois avant la manifestation. De la même manière, il faudra anticiper pour la communication interne si l'on veut que l'information soit dans tous les supports : le *Flash Infos* (feuille hebdomadaire de l'université), l'*Intranet hebdo* (envoyé chaque vendredi à l'ensemble de la communauté universitaire), le *BULLETIN* (bimestriel d'information du SCD). Il faudra s'assurer que la programmation culturelle figure en bonne place sur les sites Internet de l'université et du SCD. Des annonces pourront également être faites sur la liste de discussion professionnelle, *biblio.fr*. Enfin, une réflexion devra s'engager sur les endroits les plus stratégiques pour placer les affiches, les brochures, et sur la signalétique, primordiale pour les étudiants, mais aussi pour le public extérieur. La communication mérite une attention particulière car son échec ne laisse aucune chance à la manifestation elle-même. Un plan de communication constitue un outil efficace à élaborer avec soin. Après avoir recensé les actions à mener en interne, les moyens à disposition, il convient maintenant de présenter les ressources en externe, autres éléments indispensables à la réussite de l'animation culturelle.

2. L'identification de possibles partenaires et/ou concurrents

2.1. La nécessité du partenariat

Le partenariat est au centre de l'animation culturelle. La Charte de l'Enseignement artistique du ministère de la Culture s'ouvre sur cette affirmation : « C'est dans le cadre d'un partenariat généralisé entre les ministères [...], les collectivités territoriales et les artistes que doit s'organiser le développement de l'enseignement artistique ». Par ce biais, la bibliothèque sort de son image

traditionnelle de fournisseur de livres et s'ouvre vers l'extérieur. Dominique Arot⁴³ considère que « rien n'autorise les bibliothèques à se recroqueviller à l'intérieur de leurs murs ni à borner leurs partenariats au seul secteur du livre et de la documentation ». Les partenariats sont possibles avec différentes structures, institutions culturelles, associations, entreprises, personnes privées, et peuvent prendre différentes formes, ponctuels ou étendus, éphémères ou durables, inscrits ou non dans les textes. Cette souplesse dans la négociation autorise des accords « sur mesure » mais fragilise aussi les « petits partenariats » qui ne reposent que sur la bonne volonté d'une ou deux personnalités. C'est une relation où chacun attend quelque chose de l'autre, où les partenaires sont à égalité et se respectent mutuellement. Le partenariat impose de connaître parfaitement l'environnement dans lequel on évolue, de définir les objectifs à atteindre, les missions, les modes d'intervention, les compétences et les limites de chacun. Il est recommandé que ces règles fassent l'objet d'une formalisation écrite dans laquelle seront précisés le budget et le calendrier des opérations. Il est également important d'évaluer régulièrement l'efficacité du partenariat. La bibliothèque peut être à l'initiative d'un partenariat ou s'insérer dans un dispositif existant. Elle recherche ainsi une expertise intellectuelle qu'elle n'a pas à disposition en interne. Ces concours extérieurs doivent garantir et sanctionner la pertinence des contenus.

En outre, le partenariat permet à la bibliothèque de s'intégrer dans la vie locale. Annie Aubert l'affirme⁴⁴ : « Travailler en partenariat est aujourd'hui l'unique façon de participer au développement de la vie locale », ce qui introduit une dimension politique. Pour Nadine Etcheto-Tharel⁴⁵, le partenariat donne à la bibliothèque l'occasion de se positionner dans son environnement, il lui apporte une reconnaissance : « Comprendre que l'action culturelle en bibliothèque ne recouvre pas seulement la notion d'animation, mais une logique de partenariat, de préférence contractualisée, qui permette à la bibliothèque de se situer vis-à-vis des autres équipements culturels de la commune ». Le partenariat est un moyen de se faire reconnaître comme un acteur culturel à part entière. Il est à envisager dans

⁴³ AROT, Dominique (et al.). *Les partenariats des bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002. p. 17.

⁴⁴ AUBERT, Annie. Pratiquer le partenariat pour participer à la vie locale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°5, p.86-88.

⁴⁵ CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. p. 195.

une approche complémentaire, et non concurrentielle, avec l'objectif de proposer des projets plus larges et plus ambitieux, même si leur mise en œuvre est plus délicate. Il joue un rôle essentiel dans la définition de l'action culturelle.

2.2. Un partenaire incontournable : le Service Universitaire d'Action Culturelle

Le SUAC est né à la fin de l'année 2000, à l'instigation de l'URCA et de la DRAC, avec pour objectif de proposer des formations, une programmation et des animations artistiques et culturelles à la communauté universitaire (étudiants, enseignants et personnel). Le SUAC est financé par l'université, dans le cadre du contrat quadriennal, mais aussi par la DRAC, la région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et la ville de Reims. Sa directrice, Françoise Mittelette, est pour l'instant seule mais devrait prochainement avoir le renfort d'un chargé de développement culturel. Une manière de solutionner ce manque de moyens humains serait de constituer un service commun entre le SUAC et le centre culturel du CROUS. Le contrat quadriennal 2004-2007 envisage cette hypothèse : « Le CROUS et l'URCA ont mené depuis de nombreuses années des actions de partenariats fortes en matière culturelle, mobilisant de nombreux moyens financiers et humains. Une réflexion approfondie doit avoir lieu pour définir le devenir des deux services actuels ». Déjà, le SUAC et le CROUS travaillent en collaboration pour favoriser l'accès à la vie culturelle et sportive. Ils souhaitent recentrer leurs activités culturelles communes vers les ateliers, la pratique amateur, l'animation des cités, des restaurants et des campus.

Le SUAC a quatre missions essentielles qui sont la formation artistique et culturelle, l'animation culturelle des campus, la valorisation de la recherche et la participation à la vie culturelle locale. Il les mène à bien grâce à la constitution d'un réseau de partenaires locaux qui lui garantit le sérieux et la qualité de ses programmations. Le SUAC a notamment en charge la promotion du chœur et de l'orchestre universitaires, l'organisation des ateliers de pratique artistique et le suivi pédagogique et artistique des Unités d'Enseignement (UE) transversales. Les programmes des différentes composantes de l'URCA prévoient en effet la

possibilité de choisir une UE libre, non liée directement aux enseignements de la composante. Il existe des UE dans les domaines artistiques et culturels, confiées à des professionnels de ces secteurs et divisées en neuf grandes thématiques : arts du goût, art numérique, arts plastiques, culture scientifique, image, musique, patrimoine et histoire, spectacle et chorégraphie, théâtre et oralité. Pour leur mise en place, le SUAC fait appel à des structures locales comme *la Comédie de Reims-Centre Dramatique National (CDN)*⁴⁶ pour le théâtre, *le Manège-Scène nationale* pour la danse, le cirque, les spectacles vivants, ou encore *la Cartonnerie*⁴⁷, scène musicale rémoise pour les groupes contemporains mais aussi studio de répétition. Ces organismes, et d'autres, comme par exemple, le cinéma *Opéra d'arts et d'essais*, le Conservatoire National de la région de musique et de danse, le Centre culturel *Saint-Exupéry Arts et multimédia*, sont sollicités par le SUAC pour sa programmation culturelle, composée de manifestations variées : expositions, spectacles, représentations théâtrales, conférences, concerts, projections de films, lectures... Ces manifestations ont lieu sur les campus mais aussi à la Villa Douce, où se trouve la présidence de l'université, en plein centre de Reims. Les Rémois se rendent volontiers dans cet hôtel particulier Art déco des années 1930 qu'ils apprécient particulièrement. Ce lieu tisse des liens entre l'université et la ville. De même, les échanges avec les structures culturelles de la ville positionnent l'URCA au sein de la vie culturelle locale.

Le SUAC, par la voix de Françoise Mittelette, est ravi des initiatives du SCD en matière d'animation culturelle et ne lui conteste nullement ce rôle. Il est prêt à les soutenir sur les plans financier, humain et logistique. Françoise Mittelette souhaite que les bibliothèques universitaires deviennent des lieux d'expression, de création et de communication. Les grands axes d'une action commune seraient la valorisation des pratiques amateurs, un travail sur les lieux (redonner un attrait au campus ; la ville y étant très sensible) et la venue des créateurs sur le campus. Il est indispensable de s'engager dans ces projets avec une ambition qualitative. La BU doit s'inscrire avec cohérence dans ce que fait l'université et parvenir à créer des habitudes, du systématisme, de la périodicité. Les deux services auront

⁴⁶ Voir annexe 5 : Pré-programme de *la Comédie de Reims*

⁴⁷ Voir annexe 6 : Programme de *la Cartonnerie de Reims*

également intérêt à collaborer sur la communication afin de gagner en visibilité. Loin de considérer la BU comme un organisme concurrent, Françoise Mittelette y voit l'occasion de partager ses projets et d'avoir le concours d'un nouveau relais pour réaliser son ambition : permettre une expression et apporter de la vie aux campus. Pour la bibliothèque, le SUAC est un partenaire essentiel, riche d'une expérience, connu par de multiples acteurs culturels locaux et proche de la tutelle. La BU et le SUAC devront donc travailler de concert pour proposer une programmation culturelle riche et faisant sens.

2.3. Les acteurs culturels institutionnels

Chaque année, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne signe une convention avec l'URCA qui s'engage sur des actions culturelles, menées notamment par le SUAC, en contrepartie du soutien financier de la DRAC. Cette dernière passe également des conventions avec les bibliothèques universitaires. Pour l'année universitaire à venir, la section Sciences a déposé une demande de financement pour « les Jeudis de la Science », présentant un programme complet chiffré, alors qu'aucun dossier n'a été déposé pour Croix-Rouge puisque rien ne sera mis en œuvre avant l'ouverture de la bibliothèque Robert de Sorbon. Des financements complémentaires sont envisageables autour de projets sur l'écriture, la mise en place d'ateliers par exemple. La DRAC participe aussi aux manifestations nationales comme « Lire en fête » ou la « Fête de la Science ». Le conseiller pour le livre et la lecture apporte son aide à la constitution des dossiers de demande de subvention, donne des conseils sur l'élaboration d'activités culturelles et fournit une liste d'acteurs culturels en Champagne-Ardenne aidés ou reconnus par le ministère de la Culture et de la Communication. La DRAC apporte non seulement une aide financière complémentaire à un projet, mais aussi une image de sérieux et de professionnalisme. De par sa position institutionnelle, elle constitue une instance de légitimation.

En outre, la DRAC intervient indirectement dans de multiples actions. Elle finance par exemple, *Interbibly*, l'agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne. Son objectif est d'aider au développement de ces établissements en organisant leur coopération, notamment sur la conservation et la valorisation du patrimoine écrit. *Interbibly* peut faciliter la mise en œuvre d'une collaboration entre la BU et les bibliothèques municipales (BM) de Reims et de Troyes qui détiennent de riches collections patrimoniales qui pourraient faire l'objet d'expositions à la BU. Les relations entre la BM de Reims et le SCD existent déjà par le biais, entre autres, d'un projet commun de numérisation du fonds ancien de l'École de médecine. Ce partenariat devra être renforcé, des contacts devront être pris avec les responsables des secteurs arts, littérature et société afin de voir les modalités d'une coopération au niveau de l'animation culturelle. L'objectif de la BU est de proposer une offre culturelle complémentaire de celle de la BM.

L'Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA) est encore un organisme sur lequel s'appuyer. Créé en 1983 par la région, il a pour missions essentielles de mettre en œuvre la politique culturelle du Conseil régional, de conseiller et encourager les acteurs culturels dans leurs projets et d'affirmer l'image de la région par des initiatives et propositions artistiques. L'ensemble des actions portées par l'ORCCA s'inscrit dans une perspective d'aménagement culturel du territoire régional. L'ORCCA édite des guides pour les acteurs culturels (guide des spectacles, des formations) et propose un service, *le Centre de ressources en expositions*, qui recense les expositions disponibles en région et diffuse ses propres expositions.

Dans un domaine plus spécifique comme l'art, la bibliothèque devra se rapprocher du Fonds Régional d'Art Contemporain Champagne-Ardenne (FRAC), situé à Reims, qui a pour vocation de constituer et de diffuser une collection d'œuvres d'art contemporaines, françaises et étrangères, en vue de promouvoir la création vivante. De même, une collaboration est souhaitable avec le musée des Beaux-Arts de Reims. Lui-même se veut un lieu ressource pour l'histoire de l'art et propose un riche programme d'animations (visites guidées, conférences les mercredis à 18h30, « Nuit des musées », « Musique au musée », « Midis au

musée »). Déjà partenaire de l'URCA et du SUAC, il participe aux UE transversales, organise des « Nocturnes étudiants », met à leur disposition une documentation spécialisée. Sensible au public étudiant, le musée est gratuit pour eux toute l'année. Dans les faits, les partenariats se recoupent et se renforcent mutuellement. C'est ce que prouve également l'analyse de références extérieures.

3. La mise en œuvre d'une politique d'animation culturelle dans d'autres établissements

3.1. L'animation culturelle en bibliothèque universitaire : l'exemple de Paris 8

Le service communication du SCD de Paris 8 a été créé en 1998 au moment de l'ouverture du nouveau bâtiment. Réorganisé début 2004, ce service se compose actuellement de trois agents : un conservateur, responsable du service, un bibliothécaire, webmaster et un technicien spécialisé dans la Publication Assistée par Ordinateur (PAO). Les objectifs du service sont de faire connaître et de valoriser les collections et les services de la bibliothèque, de veiller à la cohérence de son image tant en interne qu'en externe, d'affirmer son rôle d'acteur culturel au sein de l'université. Son activité se développe autour de trois axes : la communication interne, la communication externe et l'animation culturelle.

L'animation culturelle s'adresse en priorité aux publics de la bibliothèque, c'est-à-dire aux étudiants, aux enseignants et aux personnels de l'université, mais aussi aux lecteurs extérieurs qui fréquentent l'établissement. En effet, dès sa programmation, au début des années 90, la nouvelle bibliothèque devait prendre en compte l'environnement universitaire, mais aussi la ville. La présidente de l'université souhaitait « ouvrir l'université à la ville » et la construction d'une grande bibliothèque encyclopédique, cofinancée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, devait concrétiser cette ambition. La bibliothèque, lieu

pluridisciplinaire, pouvait ainsi s'ouvrir à d'autres publics et renforcer son rôle de lieu social⁴⁸.

Il n'est pas prévu de budget réservé pour l'animation culturelle, les négociations se font au fur et à mesure des projets. De même, il n'existe pas d'espace spécifique au sein de la bibliothèque consacré uniquement à cette activité. Les moyens matériels sont assez limités (des grilles caddie, du scotch, des crochets...) et les deux personnes chargées de mettre en œuvre cette activité, la responsable du service communication et le technicien PAO, doivent faire preuve d'imagination. En revanche, le travail en collaboration avec la présidence de l'université, avec le service d'action culturelle de l'université, avec les acteurs culturels de la ville de Saint-Denis, en particulier avec le cinéma et la bibliothèque, avec le département, avec les associations d'étudiants, constitue un atout incontestable et permet de pallier certains manques. L'activité s'appuie également sur la communication puisque pour chaque manifestation, le service réalise une affiche et produit des documents d'accompagnement comme des bibliographies ou des brochures explicatives. Le site Internet⁴⁹ de la bibliothèque joue aussi un rôle important en annonçant dans la rubrique *Actualités* le programme des animations.

Cette programmation se compose de beaucoup d'expositions (la bibliothèque en accueille en permanence au moins une, voire deux), pour l'essentiel des travaux d'étudiants, permettant ainsi de valoriser la production scientifique et artistique de l'université. Les étudiants sont donc acteurs de l'activité culturelle et s'approprient véritablement la bibliothèque universitaire qu'ils reconnaissent comme un lieu d'accueil de leur production. Au cours de notre entretien, Marion Loire, la responsable du service communication, a précisé qu'étant très sollicitée pour organiser ce genre de manifestations, elle rencontrait systématiquement les porteurs de projets afin d'adapter ces derniers au contexte de la bibliothèque, d'établir les liens avec les collections, pour garantir un sens et une cohérence à la programmation. Conjointement organisés avec *les Presses Universitaires de Vincennes*, des rendez-vous mensuels sont proposés au public. « Les auteurs des PUV à la BU » a lieu un jeudi par mois pour présenter une nouveauté remarquable

⁴⁸ DUJARDIN, Brigitte. JULLIEN, Madeleine. Bibliothèque universitaire, bibliothèque publique ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°5, p.66-70.

⁴⁹ <http://www-bu.univ-paris8.fr/web/actualites/accueil_actualites.php>

des *Presses universitaires* en présence de son auteur et de divers intervenants, spécialistes du sujet traité. Le débat se poursuit ensuite entre les invités et le public. D'autres actions de la bibliothèque s'inscrivent dans des manifestations locales comme le festival annuel organisé par le cinéma *l'Ecran* de Saint-Denis, ou dans des manifestations nationales comme « le Printemps des Poètes » ou « le Mois du Film documentaire ». Les projections proposées par la bibliothèque dans le cadre de ces événements sont l'occasion de valoriser sa collection audiovisuelle. Enfin, au quotidien, la réalisation de tables thématiques autour d'un sujet particulier, la sélection d'ouvrages et de films sur un auteur ou un thème précis, assurent une animation régulière au sein de la bibliothèque.

A en juger par les remarques recueillies dans les « livres d'or » mis systématiquement à disposition du public lors de chaque exposition, ces dernières semblent appréciées. Quant aux rencontres et débats, ils remportent un succès variable selon le thème abordé. Certaines projections peuvent rassembler jusqu'à quatre-vingt personnes. En outre, il y a une très forte croissance des demandes d'enseignants, d'étudiants, de la présidence qui incite à penser que la bibliothèque est désormais vue comme un pôle culturel majeur de l'université.

Même si l'absence de budget propre à l'animation empêche une visibilité à long terme, son succès garantit une certaine pérennité à cette activité. Il est en outre intéressant de noter le rattachement de l'animation culturelle au service communication. Cela induit la maîtrise de la communication, notamment grâce à la présence d'un technicien PAO, par les personnes chargées de l'animation ce qui est un avantage non négligeable. Il faut souligner aussi le relais que constitue le site Internet dans la stratégie de communication. Pour conclure, soulignons l'importance du partenariat qui a permis à la bibliothèque de s'ancrer aussi bien dans l'université, avec la participation active des étudiants, mais aussi de la présidence, que dans la ville, avec la collaboration d'acteurs culturels extérieurs à l'université.

3.2. L'animation culturelle au cœur de la stratégie de développement de la bibliothèque Méjanès d'Aix-en-Provence

Le service animation culturelle de la Cité du Livre :

Considérant l'animation culturelle comme une activité majeure de la bibliothèque qui permettra de reconquérir des usagers, un service à part entière, composé de quatre personnes, lui est dévolu. Une bibliothécaire en a la responsabilité avec, pour mission première, d'assurer la mise en œuvre de la programmation culturelle pour l'ensemble de la Cité du Livre, c'est-à-dire la bibliothèque Méjanès et ses neuf partenaires institutionnels ou associatifs. Elle gère les plannings d'occupation des salles et participe au comité de coordination de l'animation culturelle avec Gilles Eboli qui, en tant que directeur de la Méjanès, définit la politique d'animation culturelle de la Cité du Livre. Elle est assistée du responsable du service technique. Ce dernier a en charge, avec trois techniciens, la maintenance et la logistique lors des manifestations. Une troisième personne s'occupe de la communication, notamment du *Bulletin*, mensuel dans lequel sont annoncés les événements culturels de la Cité du Livre, et de l'*Agenda*, document interne, distribué à tous les services afin de présenter le déroulement des actions prévues pour le mois suivant. Elle collabore également à la réalisation des produits de communication de chaque manifestation, travaille avec les graphistes et assure les relations avec la presse. Enfin, une dernière personne aide au suivi administratif et comptable, de plus en plus contraignant, notamment avec le nouveau Code des Marchés Publics. En outre, le service est chargé de l'évaluation des animations en recueillant les données de la « Fiche événement »⁵⁰. Propre à chaque manifestation, ce document reprend les moyens humains et techniques utilisés, ainsi que les actions de communication et fournit des indications quant à l'organisation, la qualité et la fréquentation. Cet outil constitue une base essentielle pour établir le rapport d'activité du service.

Ce sont 4,52 % du budget de fonctionnement de la bibliothèque, soit plus de 160 000 euros, qui sont consacrés à l'animation alors que la moyenne nationale est

⁵⁰ Voir annexe 7 : Fiche événement de la Méjanès

de 1,90 %. Ces chiffres traduisent la place centrale de l'animation dans la stratégie de développement de la Méjanès. Il faut préciser qu'elle a à sa disposition, réunis sur un même site, un amphithéâtre de 1 000 m² pouvant accueillir plus de 600 personnes, doté d'une régie son et lumières propre, une salle d'expositions de 400 m², une salle de conférences et de cinéma de 160 places et un auditorium de 40 places. Ces moyens sont mis en œuvre à destination de tous les habitants d'Aix-en-Provence et de ses environs, usagers de la bibliothèque et surtout non-usagers.

Une programmation variée :

A la différence d'une bibliothèque universitaire, une bibliothèque municipale n'a pas un public cible très défini d'où l'obligation de diversifier les modes d'animation. Au premier semestre 2003 par exemple, 14 expositions, 2 forums, 59 conférences, 106 concerts et spectacles, 21 séances de contes et de lectures, 335 séances de cinéma et vidéo et 49 ateliers pour les jeunes, se sont déroulés à la Cité du Livre. Le service doit coordonner quatre types d'animations. Tout d'abord des animations réalisées par les partenaires de la Cité du Livre comme, par exemple, les cycles cinéma de *l'Institut de l'Image* ou les répétitions publiques du *Ballet Preljocaj*. Il y a ensuite les animations réalisées en co-production entre les différents acteurs de la Cité du Livre et la Méjanès. C'est le cas de « Livres en Fête » en mai ou de « la Fête du Livre » en octobre, manifestations issues de la collaboration entre les *Écritures Croisées* et la bibliothèque. Il y a également les animations qui dépendent uniquement de la Méjanès, telles la manifestation jeunesse des mois de décembre et janvier, l'exposition patrimoniale annuelle, « les Rendez-vous du Conte », « la Fête de l'Internet ». Enfin, il ne faut pas oublier les événements présentés par d'autres associations comme *les Amis du Festival* ou *Aix en musique*. Certaines deviennent d'ailleurs des partenaires réguliers sur lesquels s'appuyer pour proposer des animations de qualité dans des domaines où les compétences en interne sont insuffisantes. La richesse et la variété de la programmation culturelle de la Cité du Livre résident sans doute dans sa capacité à s'entourer de professionnels, de spécialistes extérieurs qui lui servent de relais et à se constituer un véritable réseau de partenaires. Néanmoins, il convient de garder constamment à l'esprit un souci de cohérence et de qualité, pour ne pas céder aux

innombrables sollicitations et refuser de mettre à disposition ses locaux pour l'organisation du « Salon du mariage » et autres foires commerciales. Mais l'agenda culturel de la Cité du Livre est tellement rempli qu'il reste peu de place pour la nouveauté, d'autant que la majorité des manifestations est reconduite d'année en année. Face à cette profusion d'événements culturels, la bibliothèque ne peut s'engager sur tous. Dans certains cas, elle se contente de faire une table de présentation d'ouvrages en lien avec l'animation proposée, dans d'autres, elle fera une bibliographie sur le sujet. Mais bien sûr, son implication est la plus grande quand elle produit ou co-produit un projet.

Même si sur de nombreux points (le budget, les moyens matériels et humains, le public, les types d'animation), l'activité culturelle de la Méjanes ne peut être comparée avec ce qui a cours en BU, mon stage dans cet établissement m'a appris le rôle essentiel de l'animation culturelle par rapport au positionnement de la bibliothèque dans la ville. Etant donné les conséquences engendrées en termes d'image, l'animation culturelle comporte un aspect éminemment politique qu'il faut sans cesse garder à l'esprit. Pour s'imposer comme un lieu culturel de référence, il faut se soumettre à une exigence de qualité à laquelle on parvient grâce au soutien d'un réseau de partenaires locaux. Julia Ellena, la responsable du service, a pour objectif de « proposer un projet culturel abordable mais ambitieux », en composant avec les fortes contraintes administratives qui pèsent sur cette activité.

3.3. L'animation culturelle : la vitrine de la bibliothèque municipale de Lyon

Créé il y a dix ans, le service de l'animation culturelle de la bibliothèque municipale de Lyon est un des plus anciens services dédiés à l'animation en bibliothèque. Il se compose de six personnes : deux s'occupent de la coordination des animations, de la logistique et de l'aspect administratif (une pour la centrale de La Part-Dieu, l'autre pour les annexes), deux sont régisseurs et ont en charge l'audiovisuel et deux sont monteurs d'expositions. Le service animation n'est pas

responsable du contenu de la programmation. En fait, les grandes manifestations émanent de la direction tandis que les projets plus quotidiens sont proposés par les bibliothécaires de chaque département. Ces derniers remplissent une fiche de liaison qu'ils transmettent au service animation afin qu'il gère la partie administrative, c'est-à-dire tout ce qui concerne les contrats, l'hébergement des intervenants, etc... Des fiches logistiques complètent le dispositif pour le suivi des manifestations. Le rôle essentiel du service animation est de coordonner l'ensemble des intervenants qui, dans certains cas, peuvent être nombreux. Pour une exposition d'importance, il n'est pas rare de faire appel à un commissaire d'exposition extérieur, voire à un scénographe, également extérieur à la bibliothèque. De même, la bibliothèque emprunte souvent pour ses expositions des oeuvres à des collectionneurs privés, à des musées ou à d'autres bibliothèques, ce qui nécessite un suivi attentif des conventions, des assurances, du transport, de la conservation et du stockage. Cette régie d'œuvres est aussi assurée par le service animation dans le cadre de la vingtaine de prêts annuels consentis par la bibliothèque à d'autres organismes. En outre, ce service a en charge la mise en place de stands lors de salons ou de foires auxquels la bibliothèque participe ; autant d'occasions de présenter les éditions de la bibliothèque municipale de Lyon. Le service animation collabore d'ailleurs à la réalisation des catalogues d'expositions ou encore aux actes de colloques. Toutes les conférences sont enregistrées car chaque événement doit laisser une trace.

S'appuyer sur les moyens en interne :

L'action culturelle, véritable vitrine pour la bibliothèque, dispose d'un budget d'environ 80 000 euros qui est géré en globalité par le service animation. Ce dernier peut aussi être amené à rechercher des financements supplémentaires, à établir des partenariats. Différents espaces de la bibliothèque sont consacrés aux animations ; certains sont de superficie importante puisqu'ils permettent la fabrication par le service technique de véritables décors pour les expositions. Le service technique fournit une aide précieuse au service animation en élaborant également des cimaises en bois, plus esthétiques et moins chères que des grilles, ou des caisses sur mesure pour le transport des œuvres, ou encore d'autres

réalisations qui facilitent le quotidien. La collaboration de ce service de professionnels, en interne, évite l'impression de « bricolage » et constitue un gain précieux en temps et en argent. Le service animation travaille aussi en partenariat avec le service communication qui édite de nombreuses revues comme *Topo*, *Gryphe*, *Espace patrimoine*, dans lesquelles la programmation culturelle est évoquée. Il faut ajouter le site Internet⁵¹ de la bibliothèque, très visité, qui fait une large place aux animations, et les très grandes affiches apposées dans toute la ville qui attirent le public.

Le public des animations :

Une enquête sur le public a révélé que le public des animations n'est pas forcément celui de la bibliothèque, surtout pour les expositions pour lesquelles le public se déplace spécifiquement. Il est donc important de les laisser en place un certain temps (au moins trois mois) pour que les personnes soient informées de leur existence et pour que le bouche à oreille fonctionne. Le grand public est surtout constitué de « visiteurs papillons » qui passent dans les expositions, dans les conférences, un peu par hasard. Le public étudiant, quant à lui, n'est pas intéressé. Le public qui répond le mieux aux animations est composé de cadres supérieurs, d'enseignants et surtout de retraités, peu inscrits à la bibliothèque. En revanche, dans les annexes, on remarque davantage un public d'actifs. Les sujets qui fonctionnent sont la dépression, la biomédecine et la géopolitique tandis que, malheureusement, la littérature, la musique et les arts contemporains attirent moins. D'après Sylvie Beauchière, responsable du service animation, il n'y a pas de politique d'animation globale mais plutôt un fonctionnement au coup par coup. La bibliothèque s'insère peu dans les manifestations nationales. Elle préfère réunir plusieurs événements autour d'une exposition, travailler par cycles de conférences et valoriser ses fonds. Sylvie Beauchière insiste sur l'importance du relationnel, du rapport humain et sur la difficulté parfois de ne pas se faire imposer des projets. Pour elle, le moteur de l'animation reste le personnel et la force de la bibliothèque municipale de Lyon réside dans le fait d'avoir à sa disposition, en interne, du

⁵¹ <<http://www.bm-lyon.fr>>

personnel compétent ce qui évite la sous-traitance et donc permet un gain d'argent et de la réactivité.

Partie 3 : Le développement de l'animation culturelle à la bibliothèque Robert de Sorbon

A partir des objectifs fixés par la direction, trois scénarios différents sont envisageables suivant le public privilégié. Dans un premier temps, la priorité peut être donnée aux étudiants. La programmation sera fonction de leurs centres d'intérêt et aura pour finalité d'attirer la population estudiantine à la bibliothèque. A l'inverse, on peut mettre l'accent sur l'image de la BU par rapport à la ville et élaborer un programme à l'attention du public extérieur dans le but d'être reconnu comme lieu de culture à part entière. Enfin, la communauté universitaire et le « grand public » n'étant pas antinomiques, on peut faire le choix de s'adresser aux deux à la fois et ainsi avoir une visibilité au sein du campus et de la cité.

1. Le choix de la proximité

1.1. Exposition du scénario

La cible prioritaire de ce scénario est le public étudiant. Ses axes majeurs sont la mise en valeur de la création artistique contemporaine et le développement des pratiques amateurs. Les étudiants de Croix-Rouge sont très autonomes, ils ne connaissent pas l'esprit de classe ou de corps, contrairement aux étudiants de médecine, ou d'écoles d'ingénieurs, par exemple. Il est difficile de les mobiliser et de les retenir sur le campus. Il faut donc les attirer par des sujets susceptibles de les intéresser, comme la musique ou la bande dessinée, et choisir soigneusement l'horaire des animations. Des rendez-vous musicaux avec la participation de *la Cartonnerie*, de l'orchestre *Inex'Tempo* et du chœur universitaire, un atelier d'écriture autour de la bande dessinée ou un atelier multimédia, et des expositions

d'art contemporain accompagnées de rencontres avec des créateurs, semblent indiqués pour répondre à ces ambitions.

1.2. Mise en œuvre

La musique :

Les rendez-vous musicaux seront programmés entre 12 et 14 heures, une fois par mois d'octobre à juin et dureront entre une demie heure et une heure. Il faut profiter du temps de midi pour proposer des activités car les étudiants sont sur place, ils ne viennent pas exprès, ils sont sur le campus et peuvent avoir du temps libre à occuper en attendant les cours de l'après-midi. Le rythme sera, le premier mois, une pré-présentation d'un groupe programmé à *la Cartonnerie*, le mois suivant, une représentation de l'orchestre universitaire, et le troisième mois, une du chœur, et ainsi de suite. Le SUAC pourra être l'interlocuteur de la bibliothèque par rapport à l'orchestre et au chœur. En outre, un membre du personnel de la bibliothèque fait partie d'*Inex'Tempo*, ce qui facilitera les contacts. Sur les neuf mois, on arrivera ainsi à trois concerts chacun. Il est difficile d'envisager un plus grand nombre de concerts car la musique peut déranger les personnes qui souhaitent travailler à la bibliothèque. Ces concerts auront lieu dans le hall d'exposition, après s'être assuré que ce lieu convienne, notamment au niveau acoustique. Il faudra prévoir l'équipement en sonorisation et du matériel pour les enregistrements audio ou vidéo afin de garder une trace des manifestations. Le coût de ces investissements est sans doute élevé mais ils serviront à de multiples reprises et seront utilisables pendant de nombreuses années. Autrement dit, pour la première année, à la mise en place de cette activité, il faudra envisager un budget d'investissement alors qu'ensuite, un budget de fonctionnement suffira. En effet, on peut raisonnablement penser que l'orchestre et le chœur ne demanderont pas de rémunération pour leurs prestations, mais il se peut que les groupes de *la Cartonnerie* souhaitent être payés. Pour l'inauguration de la bibliothèque Robert de Sorbon, il faudra programmer une animation-spectacle, c'est-à-dire un grand concert, en soirée, en partenariat avec *la Cartonnerie*, avec la participation

d'artistes de renommée nationale pour attirer un maximum de spectateurs, marquer les esprits et changer l'image traditionnelle de la BU. Le Pôle musiques actuelles de Champagne-Ardenne (POLCA) créé au printemps 2005 et doté de missions d'information, de formation, de soutien à la scène régionale et d'expertise, constitue un lieu ressource sur la musique actuelle dans la région qu'il conviendra d'exploiter.

L'écriture :

En ce qui concerne les animations régulières, autrement dit les ateliers d'écriture, elles se dérouleront également durant le temps de midi, une fois par semaine sur un semestre. Un atelier différent sera proposé pour le second semestre. La salle de formations peut accueillir cette activité qui nécessite peu de moyens. Pour le nom des intervenants et leur rémunération, la DRAC met à disposition une liste de professionnels exerçant ces activités et qu'elle subventionne. Il peut être aussi intéressant de se rapprocher de l'ORCCA qui souhaite mettre en place une résidence complémentaire à celle déjà existante d'auteur-illustrateur pour la jeunesse, afin de dynamiser la vie littéraire en région. Accueillir un auteur en résidence signifie lui attribuer une bourse d'aide à la création et lui mettre à disposition un espace de travail pendant quelques mois, en échange de quoi, l'auteur s'engage à multiplier les contacts, à échanger avec les autres acteurs culturels régionaux et à participer à leurs activités. On pourrait imaginer que l'auteur en résidence vienne une fois par semaine à la BU pour animer un atelier d'écriture. Les résultats de ces travaux devront être conservés, voire exposés, à la bibliothèque. Si les ateliers autour de la bande dessinée et du multimédia rencontrent du succès, on pourra envisager d'en constituer d'autres autour de la littérature contemporaine. L'action d'*Inventaire/Invention* pour soutenir et faire découvrir la littérature de création est d'ailleurs particulièrement intéressante. Cette structure, fondée et dirigée par l'écrivain Patrick Cahuzac, a développé quatre activités complémentaires : une revue littéraire sur Internet, l'édition de textes courts, des lectures et débats publics et des actions de médiation en bibliothèque et dans les établissements scolaires. Cette dernière activité, appelée « l'Invention du réel », consiste à créer des « comités de lecture » qui se réunissent

sur plusieurs mois, afin de choisir un écrivain parmi l'ensemble des auteurs (une soixantaine d'auteurs contemporains accompagne ce projet) publiés par *Inventaire/Invention* et de l'inviter en leur nom, et en celui de l'établissement, à une rencontre/lecture publique. Le site Internet d'*Inventaire/Invention*⁵² rend compte en permanence de l'évolution du projet dans chaque bibliothèque, depuis la constitution du comité jusqu'à la rencontre finale, enregistrée avec son et image et retransmise sur le site. Il s'agit ainsi de susciter un questionnement, de provoquer des débats, d'encourager les échanges et de contribuer à la découverte de la littérature contemporaine. *Inventaire/Invention* souhaite développer cette animation dans les établissements universitaires et recherche des partenaires.

L'art contemporain :

Des animations ponctuelles sont également à prévoir. Il s'agira d'expositions d'art contemporain en partenariat avec le FRAC et le musée des Beaux-Arts. Cette initiative sera d'ailleurs certainement appréciée par l'ORCCA qui affirmait dans sa lettre n°95 de juillet/août 2005 : « Il est important de favoriser la densification du réseau régional de lieux d'exposition d'art contemporain si l'on veut voir émerger dans la durée une nouvelle dynamique ». Durant une année universitaire, deux expositions pourront être accueillies dans le hall d'exposition sur une durée d'environ trois mois, de novembre à janvier et de mars à mai. Le FRAC de Champagne-Ardenne propose actuellement trois expositions clés en main à partir de sa collection. L'une s'intitule *La chambre* et regroupe des œuvres photographiques de cinq artistes. L'autre présente des photographies appartenant à la série *Sous un nouveau jour*, collection conséquente et représentative du travail artistique de Laurent Montaron. La troisième, *A voir et à manger*, propose un ensemble d'œuvres de la collection du FRAC dans lequel la nourriture apparaît comme un signe et génère un sens caché que le spectateur doit découvrir. Leur mise à disposition est gratuite pour une durée minimum de trois semaines, mais l'assurance et le transport sont à la charge de l'emprunteur. La bibliothèque devra également budgétiser les frais liés au vernissage. Des brochures explicatives seront

⁵² <<http://www.inventaire-invention.com/reel/index.htm>>

élaborées pour accompagner ces manifestations. Il serait intéressant d'organiser des rencontres avec des créateurs (deux par exposition, soit quatre par an) à la BU, en fin d'après-midi, vers 18h30. Il faudra alors prévoir une éventuelle rémunération et des frais de déplacement. Dans le cadre de la valorisation des pratiques amateurs, on devra également réfléchir à la possibilité de monter des expositions à partir des réalisations artistiques des étudiants, des enseignants et des personnels de l'université.

Un important travail de communication envers les étudiants devra être effectué pour l'ensemble de ces manifestations. Rappelons pour mémoire que le budget communication représente au moins un quart du budget global du projet.

1.3. Avantages et limites du projet

L'intérêt principal de ce scénario réside dans la participation active des étudiants à travers les rendez-vous musicaux, les ateliers d'écriture et, éventuellement, les expositions. La bibliothèque accueille les actes de création des étudiants. Ces derniers s'approprient le lieu : la bibliothèque Robert de Sorbon sera « leur » bibliothèque. Cette programmation peut laisser penser que ce sont plus particulièrement les étudiants du premier cycle qui sont visés. En effet, des actions très spécialisées étant déjà proposées par les UFR, les enseignants, les écoles doctorales, il semble plus pertinent de mettre en place des animations davantage tournées vers la vulgarisation. En outre, les étudiants de troisième cycle sont spécialistes dans leur discipline, mais ne le sont pas dans tous les domaines. Ils peuvent donc également être intéressés par des activités accessibles à un plus grand nombre. Par ailleurs, cette programmation permet de travailler en collaboration avec le SUAC sur la promotion de l'orchestre et du chœur universitaires et sur l'encouragement des pratiques amateurs. Elle offre des occasions de faire venir des artistes sur le campus (musiciens, plasticiens, auteurs) et d'échanger avec eux. Son coût est moindre puisque les concerts et les expositions seront en majorité gratuits et que des subventions sont possibles, notamment pour les ateliers d'écriture. Enfin, ce scénario propose des actions sur

toute l'année universitaire et instaure une fréquence qui rendra visible l'action de la bibliothèque en matière d'animation culturelle et permettra de fidéliser le public. L'ORCCA, dans sa lettre n°95 de juillet/août 2005, souligne d'ailleurs cette nécessité de régularité : « Il conviendrait de travailler à la fidélisation du public. L'organisation de rendez-vous réguliers, la venue d'artistes de renom dans le cadre de résidences [...] sont des axes à privilégier ». En revanche, cette programmation permet une valorisation limitée des collections de la BU. Et surtout, elle est uniquement tournée vers le public étudiant et se préoccupe peu des enseignants, du personnel et du public extérieur.

2. La reconnaissance institutionnelle

2.1. Exposition du scénario

L'objectif premier de ce scénario est d'atteindre le public extérieur à l'université. Pour y parvenir, il faut que la bibliothèque sorte de son image traditionnelle de bibliothèque d'études et de recherches. L'animation doit être envisagée sur un mode spectaculaire et festif pour éveiller la curiosité et surprendre. Il est nécessaire de « frapper un grand coup » à l'inauguration de la bibliothèque Robert de Sorbon, en accueillant des spectacles vivants, du théâtre, de la danse, mais aussi des marionnettes ou du cirque. Ensuite, il faut faire revenir le public à la BU durant l'année universitaire en lui donnant des rendez-vous réguliers. Ce pourrait être des conférences autour de la géopolitique ou de sujets de société, thèmes souvent porteurs, avec des invités prestigieux, reconnus dans leur domaine. Mais cette option est coûteuse (rémunération des intervenants et frais de déplacement élevés) et serait en concurrence directe avec les conférences proposées par Reims Management School. L'autre possibilité, plus appropriée, serait de monter des expositions patrimoniales en collaboration avec les BM de Reims et de Troyes. Les expositions patrimoniales sont en effet plus abordables pour le grand public, plus attirantes que l'art contemporain qui, souvent, rebute.

Elles témoignent aussi du souci de la BU de s'ouvrir sur la ville. De plus, ce choix irait dans le sens de l'ORCCA qui déclare : « La conquête du public local étant souvent difficile, l'enjeu d'une réappropriation de son patrimoine par la population champardennaise doit être un objectif prioritaire » (*la lettre orcca* n°95 de juillet/août 2005). Enfin, la bibliothèque pourrait relayer une manifestation nationale, toujours sur un mode festif, inhabituel. En 2006, la bibliothèque ne pourra pas participer à « Lire en fête » car cet événement a lieu en octobre, ce qui sera trop proche de l'ouverture de la bibliothèque Robert de Sorbon. « Le Mois du Film documentaire », en novembre, paraît lui aussi rapproché de l'inauguration mais, pour l'année suivante, la bibliothèque pourra envisager une participation. « Le Printemps des Poètes » semble mieux convenir pour la première année de réalisation d'actions culturelles.

2.2. Mise en œuvre

Le spectacle vivant :

Pour l'inauguration de la BU, on proposera sur quinze jours, les soirs et les samedis (quand le public extérieur est le plus disponible pour se rendre à la BU), différentes animations sur le thème du spectacle vivant. On pourra faire appel au *Manège*, à la *Comédie*, mais aussi au Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne ou à l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières. Le nombre des manifestations sera déterminé en fonction de leur coût. L'ORCCA recense les propositions de spectacles de compagnies locales qui reçoivent le soutien du Conseil régional au titre de l'aide à la création. Ces spectacles de théâtre, de cirque, de marionnettes ou de danse, ouvrent droit à des soutiens spécifiques de la région Champagne-Ardenne, dans le cadre de l'aide à la diffusion ou dans celui de conventions d'animation culturelle. Pour la saison 2005/2006, six spectacles de cirque sont retenus. Les tarifs, donnés à titre indicatif car ils peuvent faire l'objet de négociations auprès des compagnies, vont de 2 600 à 10 000 euros la représentation. Pour les spectacles de musique, de théâtre et de marionnettes, vingt-six compagnies sont référencées. Les prix de vente

s'échelonnent de 381 euros hors taxes à 1 500 euros hors taxes auxquels il faut ajouter le défraiement des artistes et le transport du décor. Il faudra s'assurer que le hall d'exposition pourra accueillir les spectacles choisis car certains ont des exigences techniques particulières.

Les expositions et les manifestations nationales :

Les expositions patrimoniales se dérouleront sur le même principe que pour les expositions d'art contemporain développé précédemment. Il y en aura deux pour l'année qui dureront environ trois mois, de novembre à janvier et de mars à mai. A titre d'exemple, il existe une exposition intitulée *Reims au fil des Archives municipales*, qui retrace l'histoire de la ville de Reims du XII^e au XX^e siècle. Composée de plusieurs panneaux, chacun étant consacré à un siècle particulier sur un thème précis, son installation nécessite une salle de 30 à 50m². L'exposition est prêtée gratuitement par conséquent la bibliothèque n'aura à sa charge que les frais de transport, d'assurance et de vernissage. Cette exposition est accompagnée d'un catalogue mais, dans le cas d'une exposition réalisée par la bibliothèque, il faudra envisager la réalisation du catalogue. Ces expositions patrimoniales permettront une valorisation du fonds local de la bibliothèque.

Pour sa participation au « Printemps des Poètes », la bibliothèque recevra le soutien d'institutions culturelles comme la DRAC et profitera de la communication réalisée autour de cet événement au niveau national. Elle travaillera en collaboration avec les enseignants pour proposer différentes animations, à destination d'un large public, programmées en fin d'après-midi, durant une semaine. Des enseignants ont d'ailleurs déjà fait des lectures à la BU dans le cadre du « Printemps des Poètes ». Un partenariat pourra être développé avec une enseignante, Anne-Elisabeth Halpern, de l'URCA qui a une maison d'édition sur Paris, *Editions L'improviste*, et qui publie notamment de la poésie.

Afin de parvenir à toucher le public extérieur, une réflexion sur la communication devra être engagée avec le service communication de l'université. Le coût des actions de communication dépassera certainement le quart du budget total consacré à l'animation. Ces projets nécessitent donc de rechercher et de développer des partenariats financiers.

2.3. Avantages et limites du projet

Une telle programmation sera l'occasion pour la BU de sortir de son image traditionnelle et de s'insérer dans la vie locale. Elle permettra de s'ouvrir sur la ville et d'établir des relations avec les acteurs culturels régionaux. A terme, la bibliothèque sera reconnue comme un acteur culturel rémois à part entière. Mais ce positionnement nouveau, cette reconnaissance par les instances culturelles, ne doivent pas empêcher la bibliothèque de faire preuve d'audace et d'innovation. Elle devra veiller à ne pas céder au conformisme et à garder une marge de liberté. Le principal inconvénient de ce scénario réside dans l'importance des moyens financiers qu'il nécessite. En effet, la multiplication des intervenants, les nombreux spectacles et le plan de communication engendreront des coûts élevés. En outre, ce programme instaure moins de régularité que le premier et est peu tourné vers les étudiants.

3. Animer le campus et la ville

3.1. Exposition du scénario

Ce dernier scénario a pour objectif de concilier le public universitaire et le public extérieur. L'ambition pour la bibliothèque est de parvenir à une appropriation du lieu par les étudiants, tout en s'ouvrant sur l'extérieur. Cette programmation repose sur le développement des pratiques amateurs, le soutien à la création artistique contemporaine, l'encouragement de l'interdisciplinarité et la valorisation des fonds de la bibliothèque. Ainsi, les rendez-vous musicaux proposés dans le premier scénario sont maintenus. Les ateliers d'écriture sont également maintenus à moins que la bibliothèque parvienne à soutenir la constitution d'une troupe théâtrale universitaire qui, pour l'instant, n'existe pas dans la région. Ainsi, sur cette activité, la bibliothèque ne subirait pas de concurrence directe. De plus, cette initiative permettrait de combler un manque que

déplore l'ORCCA (*la lettre orcca* n°94 de mai/juin 2005) : « Maillon important entre pratique amateur et professionnelle, le théâtre universitaire, faute de compagnies, est inexistant en Champagne-Ardenne ». Pour les animations ponctuelles, on aura recours à deux expositions par année universitaire : une d'art contemporain accompagnée de deux rencontres de créateurs, et une patrimoniale. Une collaboration aux « Juedis de la Science » sera mise en place. A partir de 2007, puisqu'en 2006 la programmation sera particulière du fait de l'inauguration de la BU, la bibliothèque participera à certaines manifestations nationales qui ont une meilleure visibilité, surtout auprès du public extérieur.

3.2. Mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre des rendez-vous musicaux, des ateliers d'écriture et des expositions sont celles qui ont été exposées dans les deux scénarios précédents.

En plus des expositions, le public extérieur a la possibilité d'assister aux « Juedis de la Science » et, comme on l'a vu précédemment, il le fait volontiers. Plutôt que de proposer d'autres conférences sur le campus Croix-Rouge, il semble plus pertinent de participer au cycle des « Juedis de la Science ». De plus, cette collaboration permettra de développer l'interdisciplinarité. En effet, le terme de « science » peut être pris au sens large. Ne parle-t-on pas de sciences politiques, juridiques ou économiques, de sciences humaines ? Les conférences peuvent être l'occasion de croiser les disciplines, d'encourager les échanges : les sciences et le droit, la médecine et le droit par le biais de l'éthique par exemple, les sciences et l'économie. Le programme des conférences pourra être établi en commun avec Véronique Fohanno. Les conférences pourront se dérouler en alternance sur les trois campus. Le SCD gagnera ainsi en visibilité et en cohérence.

La bibliothèque choisira de relayer certaines manifestations nationales, en fonction de ses collections. Il peut être judicieux de participer au « Mois du Film documentaire » pour mettre en avant le fonds vidéo. « Le Mois du Patrimoine » offre la possibilité de valoriser les fonds patrimoniaux de la BU ou son fonds local.

De même, « Lire en fête » peut permettre un travail sur la littérature contemporaine par exemple. Ces événements sont une opportunité pour la bibliothèque de s'insérer dans des dispositifs existants, de collaborer avec des institutions partenaires comme la DRAC ou *Images en bibliothèque*. Ils sont aussi l'occasion de trouver des personnes ressources parmi les enseignants, de les impliquer dans les activités d'animation. Non seulement les enseignants font partie du public visé, mais ils peuvent aussi jouer un rôle de prescripteurs de première importance et être acteurs de la programmation. La participation de la bibliothèque à ces manifestations nationales se déclinera autour de trois axes : développer la collaboration avec les enseignants, encourager la création estudiantine et échanger avec les créateurs.

A la rentrée universitaire 2006, pour l'inauguration de la nouvelle bibliothèque, prévoir deux manifestations, une à destination du public étudiant, l'autre davantage tournée vers le public extérieur, peut s'avérer utile. En effet, un grand concert avec des groupes reconnus, en collaboration avec *la Cartonnerie*, donnera aux étudiants une nouvelle image de la BU. Une rencontre, en lien avec les enseignements du campus Croix-Rouge, avec un invité prestigieux ayant des attaches particulières à Reims, comme par exemple Patrick Poivre d'Arvor ou Isabelle Adjani, peut être un moyen de se faire connaître des Rémois. Bien sûr, le coût de ces deux événements sera à prendre en considération mais l'inauguration de la bibliothèque est un rendez-vous à ne pas manquer.

3.3. Avantages et limites du projet

L'avantage de ce scénario est de s'adresser à des publics variés, selon des modalités différentes et donc de multiplier les points d'accès aux collections. En revanche, avec cette diversification, la visibilité de la bibliothèque est peut-être moins nette, moins tranchée. Ce manque de visibilité devra être compensé par une communication renforcée à l'encontre de tous les publics. En outre, cette programmation fait de la bibliothèque à la fois un lieu de diffusion et un lieu de création ; elle permet une expression artistique. Elle instaure de la régularité, à un

coût raisonnable. En effet, ce programme fait autant appel aux amateurs, aux enseignants de l'URCA qu'à des intervenants extérieurs, excepté pour la première année où les frais seront plus élevés et où il faudra rechercher des partenariats.

4. Bilan des propositions

Les différents scénarios développés constituent davantage des cadres pour la mise en place d'une programmation culturelle qu'un véritable programme d'animations. La programmation finale dépend de multiples paramètres comme les liens établis avec d'autres acteurs culturels durant l'année 2005-2006, les aspects techniques des animations, les disponibilités de chacun, les coûts de telle ou telle manifestation. Même si dans la partie relative au budget des éléments financiers ont été avancés, nous n'avons qu'une idée encore approximative des coûts car les négociations se font en réalité suivant le type d'animation. Le nombre d'événements programmés sera ensuite ajusté en fonction du budget disponible. Choisir un scénario plutôt qu'un autre revient à se fixer des objectifs, à déterminer des grands axes pour y parvenir, et à privilégier les types d'animation, les plus adaptés pour les atteindre. La troisième hypothèse est en tout cas celle qui répond le mieux à la demande de la direction du SCD en se préoccupant de la communauté universitaire et du public extérieur.

Conclusion

L'animation culturelle n'aura sa légitimité en bibliothèque universitaire qu'à condition de répondre à des objectifs précis, déterminés par la direction de l'établissement. Il faut l'envisager, non pas comme un ensemble d'actions diverses et variées à réaliser, mais comme une véritable politique structurée et relevant de la stratégie du SCD. Pour parvenir à ses ambitions, l'action culturelle doit être mise en œuvre dans un souci de régularité, de cohérence et de qualité. Cette dernière exigence nécessite de faire appel à des partenaires extérieurs qui apporteront professionnalisme et caution intellectuelle aux activités proposées.

Développer une politique d'action culturelle aboutit à la constitution d'un réseau qui se construit dans une logique d'aménagement culturel du territoire. Dans son bilan de l'année 2003, la DRAC de Champagne-Ardenne relève cet impératif : « [la DRAC] a accompagné les projets visant à compléter l'offre culturelle existante et répondant à une logique d'aménagement du territoire ». Tout projet culturel sous-tend des enjeux dont il faut avoir conscience. Participer à la vie locale, se positionner au sein de l'université comme acteur culturel, instaurer un nouveau mode de relation avec son public ne sont pas sans conséquences. Grâce à l'animation culturelle, la BU acquiert une visibilité au sein de l'université et de la ville, elle présente un nouveau visage : les enjeux sont essentiels en termes de positionnement et d'image. L'animation permet également à la bibliothèque de tenir son rôle dans le processus de démocratisation de la culture.

Il reste à souligner deux manques importants dans le cadre d'une réflexion sur l'animation culturelle en BU, qui mériteraient d'être comblés par des travaux ultérieurs. Il n'existe en effet aucune étude sur les attentes du public en matière d'action culturelle alors que leur analyse serait précieuse pour élaborer des programmations. De même, il n'y a pas d'état des lieux de l'animation culturelle en BU. Une enquête, comme celle réalisée auprès des bibliothèques municipales pour la préparation du colloque *Animation et bibliothèque* qui s'est déroulé en 1995 à la Bibliothèque Publique d'Information (BPI), s'avèrerait certainement très instructive. Appréhender la place de l'animation en BU permettrait de vérifier si

cette activité demeure marginale ou si elle bénéficie d'un début de reconnaissance et d'institutionnalisation.

Bibliographie

Ouvrages

AROT, Dominique (et al.). *Les partenariats des bibliothèques.* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2002. 367 p.

Association des bibliothécaires français. *Le métier de bibliothécaire.* Nouvelle édition. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003.

BERTI, Johann. *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire (une réflexion à partir de l'exemple de la BU des Sciences de Saint-Jérôme, à Marseille).* 2002. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib (Villeurbanne).

BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques.* Paris : CNFPT, 1999.

Bibliothèque Publique d'Information. *Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? : Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information au centre Georges Pompidou les 3 et 4 avril 1995.* Paris : Bibliothèque publique d'information, 1996. 125 p. (La BPI en actes).

CABANNES, Viviane. POULAIN, Martine. *L'action culturelle en bibliothèque.* Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1998. 214 p.

CAILLET, Elisabeth. COPPEY, Odile. *Stratégies pour l'action culturelle.* Paris : L'Harmattan, 2003.

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques.* Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1999. 444p.

CAUNE, Jean. *La culture en action.* Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1999.

CHENE, Janine (Dir.). *La mission culturelle de l'université au XXI^e siècle : actes de la Journée nationale du 14 mai 2003, organisée par Art + Université + Culture, le Pôle Européen Universitaire et Scientifique de Grenoble, l'université Paris IV Sorbonne.* Lille : Université de Lille 3, 2004. 235 p.

DESRICHARD, Yves (et al.). *Cinéma en bibliothèque.* Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2004. 366 p.

DONNAT, Olivier (sous la dir. de). *Regards croisés sur les pratiques culturelles.* Paris : La Documentation française, 2003.

LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations.* Paris : La Documentation française, 1998-99. (Rapport du Sénat n° 59).

MAREMMO, Ayane. *Le rôle de la bibliothèque dans l'animation en grande école scientifique.* 2004. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib (Villeurbanne).

MARTIN, Isabelle. *Le développement de l'action culturelle au CADIST des sciences de la terre de la bibliothèque universitaire scientifique de Jussieu.* 2002. Projet Professionnel Personnel de bibliothécaire, Enssib (Villeurbanne).

MIQUEL, André. *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.* Paris : La Documentation française, 1989.

MUET, Florence. SALAUN, Jean-Michel. *Stratégie marketing des services d'information.* Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2001. 221 p.

PATRIAT, Claude. *Eloge de la perturbation : l'université dans l'action culturelle.* Paris : Les Presses du réel, 1993. 134 p. (Art et université).

PERALES, Christophe. *Mise en place d'un service de l'action culturelle à la BMVR de Toulouse.* 2002. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib (Villeurbanne).

SAEZ, Guy. *Institutions et vie culturelle.* Paris : Documentation française, 2005. 192 p.

THIRIET, Mathilde. *La formalisation de l'action culturelle : réflexion à partir de l'exemple de la Médiathèque de l'agglomération troyenne.* 2004. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib (Villeurbanne).

Articles de périodiques

Association des Bibliothécaires Français. Dans la presse. *Bibliothèque(s)*, décembre 2004, n°17/18.

AUBERT, Annie. Pratiquer le partenariat pour participer à la vie locale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°5, p.86-88.

BAZIN, Patrick. Plus proches des lointains. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n°2, p.8-14.

BERTI, Johann. CHABALLIER, Vincent. Une bibliothèque investie par les chimères : la Médiathèque Publique & Universitaire de Valence. *Recherches & Travaux*, 2003, n°62, p.21-27.

BISSONNETTE, Lise. Bibliothèques publiques et transmission de la culture. *Documentation et bibliothèques*, 2003, vol.49, n°2, p.57-60.

BRIAND, Gérard. RETALI, Patrick-Jacques. Animation autour du livre à l'Université. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t.42, n°1, p.54-58.

CALENGE, Bertrand. A la recherche de l'interdisciplinarité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°4, p.5-13.

COMPTE, Jean-Marie. Politique d'action culturelle à la médiathèque François Mitterrand de Poitiers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, n°1, p.52-53.

DUJARDIN, Brigitte. JULLIEN, Madeleine. Bibliothèque universitaire, bibliothèque publique ?. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°5, p.66-70.

EBOLI, Gilles. La Cité du Livre d'Aix-en-Provence. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°5, p.72-77.

EVEN, Pascal. DUCLERT, Vincent. SAEZ, Guy [et al.] Politiques culturelles (dossier). *Regards sur l'actualité*, 2004, n°303.

FERRY, Luc. Nos priorités pour l'enseignement supérieur. *Le Monde*, 05 juillet 2002.

HAZZAN, Guy. Haute curiosité et lectures infinies : culture générale et bibliothèque universitaire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t.49, n°1, p.56-61.

Missions sociales et culturelles des bibliothèques (dossier). *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, n°1.

REMY, Patricia. Ouvrir un espace d'intervention aux usagers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, n°1, p.99-100.

RIOUX, Jean-Pierre. L'évolution des politiques culturelles et les métiers de la bibliothèque. *Bulletin d'Informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1991, n°52, p.46-50.

SUTERMEISTER, Anne-Catherine. Quelle culture défendre à travers les animations? : Le rôle social des bibliothèques. *Arbido*, 2002, vol.17, n°11-12, p.15.

VOISIN-THIBERGE, Claire. Les fonds anciens de la bibliothèque universitaire de Nantes. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, n°5, p.58-64.

Sites Internet

Bibliothèque de l'Université Paris 8. *Actualités* [en ligne]. [consulté le 06/08/05].

Disponible sur Internet :

<http://www-bu.univ-paris8.fr/web/actualites/accueil_actualites.php>

Bibliothèque Municipale de Lyon. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.bm-lyon.fr>>

Bibliothèque Municipale et Interuniversitaire de Clermont-Ferrand. *Programmation culturelle.* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://bmiu.univ-bpclermont.fr/sommaire.htm>>

Cité du Livre d'Aix-en-Provence. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet : <<http://www.citedulivre-aix.com>>

Cortex-cultureemploi. *Art + Université + Culture* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.cortex-cultureemploi.com/france/auc/>>

Fonds Régional d'Art Contemporain de Champagne-Ardenne. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.frac-champagneardenne.org>>

Interbibly. *Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation Champagne-Ardenne* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.interbibly.org>>

Inventaire/Invention. *L'invention du réel* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.inventaire-invention.com/reel/index.htm>>

La Cartonnerie. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.cartonnerie.fr>>

La Comédie de Reims. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.lacomediedereims.fr>>

Ministère de la Culture et de la Communication. *DRAC Champagne-Ardenne* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne/>>

Observatoire des Politiques Culturelles. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.observatoire-culture.net>>

Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne. *L'actualité artistique et culturelle de votre région* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.orcca.asso.fr>>

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique* [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html>

Université de Reims Champagne-Ardenne. [en ligne]. [consulté le 06/08/05]. Disponible sur Internet :

<<http://www.univ-reims.fr>>

Table des annexes

ANNEXE 1 : L'URCA EN CHIFFRES	76
ANNEXE 2 : LES CHIFFRES CLES DU SCD	77
ANNEXE 3 : TABLEAU DES REMUNERATIONS	79
ANNEXE 4 : BUDGET PREVISIONNEL D'UNE EXPOSITION.....	80
ANNEXE 5 : PRE-PROGRAMME DE LA COMEDIE DE REIMS	81
ANNEXE 6 : PROGRAMME DE LA CARTONNERIE DE REIMS.....	82
ANNEXE 7 : FICHE EVENEMENT DE LA MEJANES	83

Annexe 1 : L'URCA en chiffres



Ses 21 537 étudiants (au 15/01/2005) se répartissent dans les 12 composantes suivantes :

- UFR Lettres et Sciences Humaines
- UFR Droit et Science Politique
- UFR Sciences Économiques et Gestion
- UFR Médecine
- UFR Pharmacie
- UFR Odontologie
- UFR Sciences Exactes et Naturelles
- UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
- Centre Universitaire de Troyes
- IUT de Reims-Châlons Charleville et IUT de Troyes
- ESIEC (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement)
- IFTS (Institut de Formation Technique supérieure)

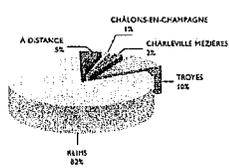
REPARTITION

Composante	Effectif	Pourcentage
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	2075	9,6%
SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	2036	9,4%
IUT DE REIMS, CHÂLONS, CHARLEVILLE	2026	9,4%
MÉDECINE	2149	10,0%
UNIVERSITÉ DE SCIENCES POLITIQUES (NON AÉS)	2037	9,4%
AES	1032	4,8%
STAPS	1819	8,4%
IUT DE TROYES	1415	6,6%
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION	8007	37,2%
SEAD	1618	7,5%
PHARMACIE	721	3,3%
CENTRE UNIVERSITAIRE DE TROYES	431	2,0%
ODONTOLOGIE	257	1,2%
IFTS	29	0,1%
SUPICA	253	1,2%
ESIEC	407	1,9%

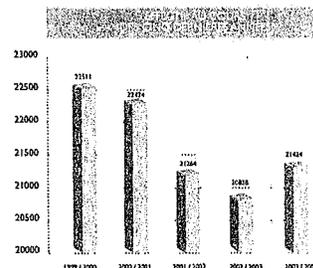
LÉGENDE

- AES : Administration Économique et Sociale
- STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- SEAD : Service d'Enseignement À Distance
- IFTS : Institut de Formation Technique Supérieure
- SUPICA : Service Universitaire de Cours en Permanence Champagne Ardennes
- ESIEC : Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Emballage et Conditionnement

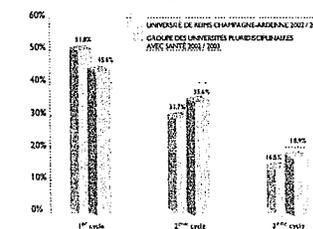
REPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR UNIVERSITÉ



Reims reçoit 87% des étudiants de l'université hors enseignement à distance

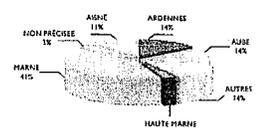


L'URCA retrouve en 2003/2004 une croissance de son effectif.



La répartition des étudiants de l'URCA reste déséquilibrée en faveur du premier cycle par rapport à la moyenne nationale

REPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR RÉGION

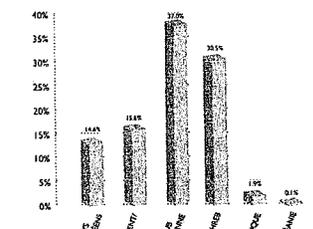
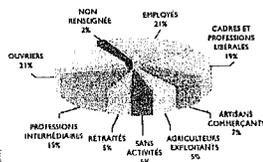


La région Champagne-Ardenne apporte 72,5% des effectifs de l'URCA

CONTINENTS	1999 / 2000	2000 / 2001	2001 / 2002	2002 / 2003	2003 / 2004
Effectif étudiants étrangers	199	1214	1429	1977	2176
Effectif de l'URCA	21531	22724	21244	20818	21494
Poids de la population étrangère dans l'effectif de l'URCA	0,9%	5,3%	6,7%	9,5%	10,1%

Le nombre et la proportion d'étudiants étrangers progressent continuellement.

REPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR CATEGORIE SOCIALE



Annexe 2 : Les chiffres clés du SCD

Les chiffres clés du SCD

Les inscrits au SCD	
Année universitaire	Nombre d'inscrits
2004-2005	16 337
2003-2004	14 696
2002-2003	18 297
2001-2002	19 233
2000-2001	20 943

Les inscrits des trois campus rémôis						
	Année universitaire 2003-2004			Année universitaire 2004-2005		
	Inscrits URCA	Inscrits SCD	% d'étudiants inscrits au SCD	Inscrits URCA	Inscrits SCD	% d'étudiants inscrits au SCD
Campus Croix-Rouge						
Droit/Eco 1 ^{er} cycle	2 239	1 570	70	3 372	2 387	71
Droit/Eco 2 ^e cycle	1 462	1 254	86	1 074	811	76
Droit/Eco 3 ^e cycle	695	594	85	809	633	78
Droit/Eco Enseignants		119		155	151	
Droit/Eco Lecteurs autorisés		168			174	
Sous-total (étudiants inscrits)	4 396	3 418	78	5 255	3 831	73
Lettres 1 ^{er} cycle	3 303	1 754	53	4 559	2 496	55
Lettres 2 ^e cycle	961	738	77	683	405	59
Lettres 3 ^e cycle	288	232	81	362	254	70
Lettres Enseignants		248			171	
Lettres Lecteurs autorisés		336			327	
Sous-total (étudiants inscrits)	4 552	2 724	60	5 604	3 155	56
Total (étudiants inscrits)	8 948	6 142	69	10 859	6 986	64
Nombre d'inscrits		7 013			7 809	
Campus Santé						
Santé 1 ^{er} cycle	1 126	1 006	89	1 241	1 129	91
Santé 2 ^e cycle	639	578	90	710	649	91
Santé 3 ^e cycle		730		1 563	844	54
Santé Enseignants		144			161	
Santé Lecteurs autorisés					184	
Total (étudiants inscrits)	1 765	2 314	NS*	3 514	2 622	75
Nombre d'inscrits		2 458			2 967	
Campus Moulin de la Housse						
Sciences 1 ^{er} cycle	1 442	1 261	87	2 821	1 942	69
Sciences 2 ^e cycle	1 239	995	80	539	403	75
Sciences 3 ^e cycle	526	379	72	505	309	61
Sciences Enseignants		311			394	
Sciences Lecteurs autorisés					1 434	
Total (étudiants inscrits)	3 207	2 635	82	3 865	2 654	69
Nombre d'inscrits		2 946			4 482	

*Non significatif

Fréquentation des lecteurs				
Année universitaire	Campus Croix-Rouge	Campus Santé	Campus Moulin de la Housse	Total
2003-2004	149 928	243 491	141 201	684 548
2002-2003	148 771	229 578	155 146	682 266
2001-2002	155 605	203 440	159 551	674 201
2000-2001	172 536	234 937	159 797	739 806

Prêts à domicile				
Année universitaire	Campus Croix-Rouge	Campus Santé	Campus Moulin de la Housse	Total
2003-2004	141 653	43 220	46 552	231 425
2002-2003	140 768	55 340	63 248	259 356
2001-2002	141 159	49 149	51 752	242 060
2000-2001	178 053	52 181	43 055	273 289

Documentis				
	Campus Croix-Rouge	Campus Santé	Campus Moulin de la Housse	Total
Monographies	212 801	50 021	87 002	349 824
Périodiques morts et vivants	2 046	848	1 271	4 165
Documents audiovisuels	4 514	494	162	5 170

Locaux et postes informatiques					
	Campus Croix-Rouge	Campus Santé	Campus Moulin de la Housse	Troyes	Total
Places assises	442	303	438	206	1 389
Postes informatiques Public	22	20	9	19	70
Postes informatiques Professionnels	32	16	16	10	74
Total Postes info	54	36	25	29	144

Effectifs du SCD au 1 ^{er} 09 2003				
Catégorie de personnels	Nombre d'emplois	ETP pourvus par personnels titulaires	ETP pourvus par contractuels	ETP non pourvus
Conservateurs	11	9.40	1	0.60
Bibliothécaires	4	3	1	
Bibliothécaires Adjoints Spécialisés	13	10.20	2	0.80
Assistants de Bibliothèques	2	2		
Magasiniers en chef	12	11.10		
Magasiniers Spécialisés	13	10.80	3	0.10
Personnels ATOS et ITARF catégorie A	1	0.80		0.20
Personnels ATOS et ITARF catégorie B	1	0.50		0.50
Personnels ATOS et ITARF catégorie C	14	12.40		0.60
Emplois jeunes	6		6	
Contrats Emplois Solidarité (50 %)			2	
Moniteurs étudiants	12		3 926 heures	
Personnels d'entretien			1.50	
Total	89	60.20	16.50	2.80

ETP = emploi équivalent temps plein

ATOS = personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service

ITARF = ingénieurs techniques, administratifs, de recherche et de formation

Annexe 3 : Tableau des rémunérations

Etablissement, employeur	Type d'intervenant, de prestation	Prix pratiqué
BNF (prix moyens pratiqués en 2002)	Conférencier rémunéré en cession de droits	77 à 4 574 €
	Participant à une table ronde	77 €
	Animateur	458 €
	Intervenant principal d'une conférence	458 €
	Participant à une conférence	153 €
	Intervenant très prestigieux	4 574 €
	Prise en compte des déplacements et de l'hébergement	100 à 3000 €
BPI (prix moyens pratiqués en 2000)	Conférencier	300 €
	Animateur	230 €
	Intervenant	120 €
	Conseiller scientifique	760 €
	Conteur	305 à 450 €
	Coût moyen d'une séance audiovisuelle (2001)	630 €
Fonction publique (taux de paiement des cours complémentaires)	Cours magistraux	57.56 €
	TD	38.36 €
	TP	25.58 €
Fonction publique (remboursement des frais de mission)	Nuitée à Paris	53.36 €

Extrait de MARTIN, Isabelle. *Le développement de l'action culturelle au CADIST des sciences de la terre de la bibliothèque universitaire scientifique de Jussieu*. 2002. Projet Professionnel Personnel de bibliothécaire, Enssib (Villeurbanne)

Annexe 4 : Budget prévisionnel d'une exposition

Intitulé	Détail
Conception globale	Conseil littéraire ou scientifique Conseil audiovisuel Ligne graphique Documentation Coordination Dossier de présentation Recherche de financement Rémunération des intervenants
Mise en espace, architecture	Conception architecturale Conception de la ligne graphique Réalisation matérielle et suivi Travaux d'installation
Audiovisuel	Conception parcours audiovisuel Réalisation parcours audiovisuel Fourniture et mise en place équipement
Produits dérivés	Catalogue (conception et fabrication) Petit journal (conception et fabrication) Autres produits dérivés
Communication	Dossier de presse Affiche (conception et réalisation) Cartons d'invitation (conception et réalisation) Routage envois cartons Publicité Cocktail
Droits	
Divers	Personnel d'accueil et de sécurité Assurance des œuvres et du matériel Frais d'emballage et de stockage
Réserve générale de l'exposition	10% du budget global

Extrait de **MARTIN, Isabelle**. *Le développement de l'action culturelle au CADIST des sciences de la terre de la bibliothèque universitaire scientifique de Jussieu*. 2002. Projet Professionnel Personnel de bibliothécaire, Enssib (Villeurbanne)

Annexe 5 : Pré-programme de la Comédie de Reims

musique à 18h30

15 octobre
 > **Cor de la plana.** Marseille | France

21 octobre
 > **musique du Bouthan**

4 novembre
 > **Chota divana** Rajasthan | Inde

27 janvier
 > **Moriba Koita** Mali

3 février
 > **Zaynaba** Iles des Comores

17 mars
 > **cabaret français**

8 avril
 > **Majorstuen** Norvège

14 avril
 > **Koto.** Japon

5 mai
 > **Liu Fang** Chine



la Comédie
de Reims.

saïson 05.06
pré-programme

pré-programme sous réserve de modifications

saïson 05.06

6 > 21 octobre
Marcia Hesse | création
 de Fabrice Melquiot
 mise en scène Emmanuel Demarcy-Mota

3 > 9 novembre
grand et petit
 de Botho Strauss
 mise en scène Philippe Calvario

3 > 19 novembre
la fausse suivante
 de Mariwauz
 mise en scène Guillaume Vincent

15 > 19 novembre
les étourdis
 mise en scène Jérôme Deschamps et Macha Makieïff

22 > 26 novembre
fairy queen
 de Olivier Cadiot
 mise en scène Ludovic Lagarde

8 > 17 décembre
 festival Reims à scène ouverte

10 > 14 janvier
le malade imaginaire ou le silence de Molière
 d'après Molière et Giovanni Macchia
 mise en scène Arthur Nauzyct

18 > 20 janvier
Ubu | Portugal
 de Alfred Jarry
 mise en scène Ricardo Pais

24 janvier > 4 février
Katherine Barker | création
 de Jean Audureau
 mise en scène Serge Tranvouez

28 février > 11 mars
Œdipe
 de Sénèque
 mise en scène Sylvain Maurice

9 > 16 mars
dans la solitude des champs de coton
 de Bernard-Marie Koltès
 mise en scène Jean-Christophe Sais

5 > 7 avril
Gilgamesh | Angleterre
 mise en scène Declan Donnellan

11 > 14 avril
Doña Rosita
 de Federico García Lorca
 mise en scène Matthias Langhoff

2 > 6 mai
le Voyage d'hiver
 mise en scène Ilka Schönbein

9 > 13 mai
le Golem
 mise en scène David Girardin Moab

9 > 13 mai
 variations marionnettes
 par la Cie Pseudonymo

17 > 24 mai
lonesco suite
 une proposition du collectif artistique
 de la Comédie

30 mai > 3 juin
rhinocéros
 de Eugène Ionesco
 mise en scène Emmanuel Demarcy-Mota

jeune public

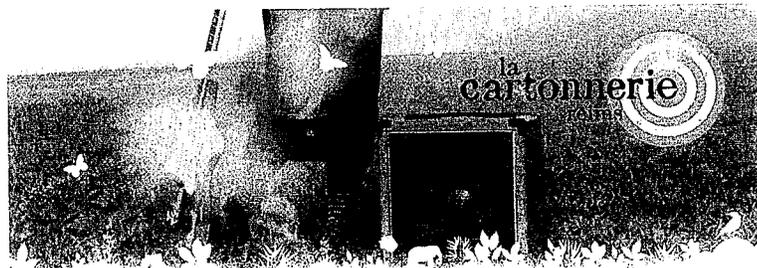
6 > 14 octobre
5 > 8 avril festival méli mémo
cent vingt-trois | création
 de Eddy Pallaro
 mise en scène Arnaud Meunier

7 > 10 février
deux contes de Grimm
 des Frères Grimm
 mise en scène Olivier Py

28 mars > 1 avril
pour ceux qui croient que la terre est ronde
 de Jean Rock Gaudreault
 mise en scène Jacinthe Potvin

16 > 20 mai
lq et Ox
 de Jean-Claude Grumberg
 mise en scène Adel Hakim

Annexe 6 : Programme de la Cartonnerie de Reims



concerts PRINTEMPS/ÉTÉ 2005

JEU 21 AVRIL // chanson

les hurlements d'Iéo
barcella

VEN 22 & SAM 23 AVRIL // cinéma
festival des très courts
EN PARTENARIAT AVEC L'INFRA VIOLET

LUN 25 AVRIL // live électro

autechre / snd / rob hall
BINARY GEARS

JEU 28 AVRIL // électro dub

zenzile / manipulators

VEN 29 AVRIL // électro

bonheur binaire#2
EN PARTENARIAT AVEC BINARY GEARS

SAM 30 AVRIL // chanson

sttella
POLEN PRODUCTIONS

MER 04 MAI // chanson

gavroche / mell

SAM 07 MAI // world

femi kuti & invités

SAM 07 MAI // métal-indus

festi indus MISE RECORDS

MAR 10 MAI // chanson

arno / constance
POLEN PRODUCTIONS

JEU 12 MAI // 18h entrée libre

chansonsession
ATELIER DE FRANÇOIS ERBELE DU CNP

VEN 13 MAI // chanson / danse
lorane / cie de la licorne

VEN 13 MAI // entrée libre

air guitar championnats

SAM 14 MAI // hip hop

la rumeur
psykick lyrika

JEU 19 MAI // rock expérimental

ulan bator
innocent X / honey for petzi

VEN 20 MAI // world
SEMAINE DE LINDE

olli & the bollywood
big buddah

À SUIVRE

matmatah (21/05)

babylon circus (24/05)

festival electricity (28/05 & 04/06)

sélections du dsar (10/06)

festival solijahfary (11/06)

daniel darc (17/06)

thierry "titi" robin (29/06)

consultez le site de la cartonnerie
pour connaître les détails

PHOTO: G. CAUDAL / LES IMAGES DE LA SCÈNE / RETICRA - SYRNET: 43076163400017, NRF 923R, Licences 2 - 136895 / 3 - 136896



www.cartonnerie.fr // infoline 03 26 36 72 40
la cartonnerie // 84 rue du dr lemoine // 51100 reims

